

## Le développement urbain est au cœur des préoccupations des communes chênoises

**M**aitriser son développement a toujours été l'objectif affiché par les communes des Trois-Chêne. Mais voir leurs demandes prises en compte par le Canton relève parfois du parcours du combattant. Confrontées à des difficultés qui ne relèvent pas forcément de leurs compétences, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont toutefois souvent réussi à se faire entendre sur de nombreux projets de développement emblématiques, que cela soit le Cœur de Village pour Chêne-Bougeries, l'aménagement de l'hypercentre pour Chêne-Bourg ou les Communaux d'Ambilly pour Thônex. Il n'en reste pas moins que, pour autant qu'elles aient été acceptées par le Canton, les demandes des communes doivent encore se traduire par des décisions concrètes et définitives. Ce qui, dans plusieurs dossiers, est encore loin d'être le cas. Tour d'horizon des avancées obtenues et des divergences qui subsistent. ■



Les chantiers se succèdent à Chêne-Bougeries, comme sur la parcelle de l'ex-UBS où 178 logements verront le jour. L'hypercentre de Chêne-Bourg reste le grand projet phare de la Commune tandis que Thônex s'attaque à la réalisation d'un nouveau bâtiment administratif, à l'architecture audacieuse comme le montre la maquette ci-dessus.

### Sommaire

<b>Avis</b>	2
<b>Impressum</b>	2
<b>Dossiers:</b>	
- Projets en "Chêne"	3
- "Sportmidable"	14

<b>Informations officielles</b>	19
Trois-Chêne	19
Chêne-Bougeries	21
Chêne-Bourg	25
Thônex	29
Voirie dans les Trois-Chêne	36

<b>Culture</b>	37
Mémoire des Trois-Chêne	39
Musique	40
Loisirs	41
Vie associative	44
Paroisses	44
Passion BD	45
Mille feuilles	46
Pêle-Mêle	47
Spectacles au Point favre	48

Délai rédactionnel et publicitaire:  
**3 novembre 2014**

**Agriculture  
familiale**

Prochaine distribution  
du Chênois:  
**du 2 au 5 décembre 2014**

## Réservez la date!

**Frères de nos Frères revient  
à la Salle Communale de Chêne-Bougeries  
pour son traditionnel Grand Bazar  
les samedi 29 et dimanche 30 novembre.**

Nombreux stands, bar à champagne, animations pour enfants.

**Le samedi soir,**  
dîner gastronomique concocté  
par les Chef's "Goutatoo" Genève.  
Le prix du dîner est fixé à CHF 125.-,  
boissons et café compris.

**Samedi à midi,**  
nos amis Pierre Buri,  
Jacques Dubois et Luc Riethauser  
proposent un risotto aux bolets,  
et **dimanche à midi**, "Le Gruyérien"  
sert son fameux jambon à l'os.

**Dimanche à 15h00,**  
petit concert des élèves du Conservatoire  
Populaire de Musique  
(CPMDT).

**Ouverture des portes dès 11h00.**

**Infos et réservations pour le dîner du samedi soir: 022 735 30 74**  
info@fdnf.org • www.fdnf.org

## Impressum

**Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries,  
Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926**  
N° 506 – 99<sup>e</sup> année

**Distribution:** du 21 au 24 octobre 2014 – **Tirage utile:** 16'000 exemplaires  
**Editeur responsable:** Flávio Borda d'Água, président (CM Chêne-Bougeries)

**Comité de l'Association Le Chênois:**  
Paul Annen, vice-président (CM Chêne-Bourg);  
Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex);  
Anne-Marie Jaquet, secrétaire (CM Thônex);  
Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);  
Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);  
Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);  
Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

**Rédactrice en chef:** Kaarina Lorenzini

**Equipe de rédaction:**  
Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera,  
Christelle Resvard, Hervé Annen, Stephan Bruggmann,  
Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Romain Wanner.

**Dessins:** "2MO"

**Secrétariat de la rédaction:** Françoise Allaman  
52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex  
Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81  
E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

**Préresse:** Siska Audeoud - Hadès graphisme pour *Le Chênois*

**Impression:** Atar Roto Presse SA, Genève

**Administration (publicités):** Journal *Le Chênois* – pub@lechenois.ch

**Distribution (La Poste):** tous ménages dans les Trois-Chêne

**Abonnement:** CHF 20.-/an

**Date de la dernière parution en 2014:** 2 décembre.

Publicité

## Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent  
une réduction des déperditions de chaleur par les  
fenêtres pouvant atteindre 75 %.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

**biedermann**  
les métiers du bois

9, chemin Deluc  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 869 04 04  
Fax 022 869 04 14  
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes  
A leading brand of B&B

## Chêne-Bougeries

# «Voulons-nous d'un tel développement au détriment de la qualité de vie?»

De l'aménagement du cœur de village à la surélévation des immeubles du chemin De-La-Montagne en passant par les différents projets de logements en cours, Chêne-Bougeries doit faire face à une évolution, pour ne pas dire à une mutation de son territoire sans précédent. Pragmatique, le Maire Jean-Michel Karr est aussi un homme ferme sur les principes. Il nous explique pourquoi.

## Des objectifs à long terme

«L'objectif de la Commune est de transmettre aux générations futures un territoire qui soit le mieux préparé possible aux enjeux de climat, d'énergie et de biodiversité qui affectent et affecteront notre façon d'habiter», affirme Jean-Michel Karr, Maire et Conseiller administratif en charge des dicastères Territoire et Mobilités-Nature-Environnement. «Ce qui pose beaucoup de questions dont certaines dépendent du Canton. Nous nous demandons par exemple comment conserver une fiscalité responsable alors que l'Etat cherche à nous faire payer, d'une façon ou d'une autre, les investissements qu'il n'a plus les moyens d'assumer», s'interroge le magistrat.

## Le centre du Village: la colonne vertébrale de Chêne-Bougeries

«La clé de voûte de l'aménagement du territoire de Chêne-Bougeries consiste à rénover sans plus tarder le centre du village», souligne notre interlocuteur. «Il est nécessaire de dépolitiser la discussion autour du Village, ce à quoi j'ai travaillé. En quatre ans, nous avons tourné la page de quarante années de conflits avec les propriétaires privés, qui détiennent 50% des surfaces concernées. Autour d'un projet de plan de site, désormais à l'enquête publique, nous avons réussi à passer de la confrontation à la coopération. C'est d'autant plus prometteur, précise-t-il, que le Conseil municipal est aujourd'hui favorable à une rénovation du Cœur de Village, avec assainissement de la rue de Chêne-Bougeries et création d'espaces publics intérieurs. Pour les artisans et commerçants du Vieux-Chêne, autour desquels le Village s'est constitué, cette dynamique est porteuse d'avenir.»

## Projets de logement en cours

«Avec de nombreux chantiers ouverts (au Pré-du-Couvent, à la Bessonnette, à Malagnou, à Grange-Canal/Falletti, à la route de Chêne/Jules-Cougnard, sur le plateau de Frontenex et bientôt à la route Jean-Jacques-Rigaud), Chêne-Bougeries fait largement sa part en matière d'offre de logements puisque 1'800 logements sont en cours de cons-



Avec la mise à l'enquête publique d'un projet de Plan de site, l'aménagement du Cœur de Village a franchi une étape décisive.

truction, ce qui est considérable! Malgré cela, l'Etat est toujours plus insatiable et les promoteurs veulent toujours plus, mais il faut savoir raison garder.»

«Ainsi, poursuit-il, je reste convaincu que surélever les immeubles du chemin De-La-Montagne en menacerait l'équilibre social. L'éventuel relogement à tour de rôle d'une partie des habitants n'éliminerait pas les nuisances d'un nouveau chantier considérable; il n'épargnerait pas non plus le chamboulement profond de tout un quartier qui fonctionne bien, tout comme celui de la Gradelle qu'il n'aurait pas fallu heurter avec "feu" le projet de *Maison de la Gradelle*. Des quartiers stables, qui évoluent à un rythme naturel, constituent des atouts précieux pour notre commune.»

## Une coopérative d'habitation à Jean-Jacques-Rigaud

«A l'époque du lancement du concours de coopératives Rigaud, indique Jean-Michel Karr, je regrettais déjà que la commission de travaux n'ait réservé que 10 logements pour les communiens. A l'heure de l'ouverture du chantier, cela crée des espoirs déçus.»

«Il faudra donc faire mieux dans un avenir proche en termes de priorité pour les personnes ayant un lien organique avec Chêne-Bougeries», continue-t-il. «C'est une question de volonté politique et c'est la raison pour laquelle le Conseil municipal avait chargé le Conseil administratif en 2011 d'exercer le droit de préemption de la commune pour ac-

quérir une parcelle de 1,5 hectare en zone de développement. Cette acquisition aurait, d'une part, permis la construction de 130 à 160 logements, en mains communales et en respectant au mieux le site; d'autre part, cela aurait permis de rentabiliser une partie de la trésorerie de notre commune à un meilleur taux que ceux offerts actuellement par les banques. Pour des raisons politiques au niveau cantonal, le Conseil administratif n'a pas exercé ce droit, faisant

perdre ainsi à Chêne-Bougeries une réelle opportunité de créer des logements sans aucun risque de spéculation.»

«Ce dont nous avons besoin, insiste le magistrat, c'est que l'offre de nouveaux logements bénéficie aussi aux habitants des Trois-Chêne qui connaissent et structurent le territoire plutôt que de voir ces logements leur passer, le plus souvent, "sous le nez". Cela implique une politique volontariste de maîtrise foncière lorsque des parcelles changent de main, mais également que notre Conseil municipal définisse clairement les critères des ayants-droits prioritaires afin d'avoir un système praticable et juste.»

## Une zone de villas unique mais trop menacée

«A l'époque de la rédaction du plan directeur cantonal, l'Etat a promis que les cartes de déclassement envisagées n'étaient qu'indicatives et seraient supplantées par les conclusions du *Grand Projet* (voir ci-dessous) pour autant que nous y prenions part. Aujourd'hui, la multiplication des "refus conservatoires" d'autorisation en cinquième zone sur la base de cartes censées devenir obsolètes évoque un double discours de l'Etat inacceptable. Nous continuons à défendre un territoire biologiquement diversifié plutôt que stérilement densifié.»

## Les côtés positifs

Jean-Michel Karr ne nie pas que des progrès aient été accomplis. La *Charte des jardins*, par exemple, est

reconnue comme le standard minimum pour les aménagements extérieurs lors de projets de construction. Grâce à des préavis détaillés mais nuancés, un certain nombre d'arbres ont pu être sauvegardés lors de projets de construction déposés ces quatre dernières années. Par ailleurs, la nécessité de protéger la biodiversité en réduisant l'éclairage parasite, la perméabilisation inutile, le gaspillage de sol fertile, tout cela rentre progressivement dans les mœurs.»

«Enfin, certains prennent conscience de la fragilité de notre territoire et de l'importance de le ménager davantage, au fur et à mesure que les espaces disponibles disparaissent. Il reste certes beaucoup à faire mais, au niveau communal, une dynamique positive est en route pour ne plus laisser faire n'importe quoi. C'est très encourageant.»

## Un premier bilan

«Quatre ans au Conseil administratif me confirment qu'il est nécessaire de trouver une forme de légitime défense contre le surdéveloppement et les abus en matière d'urbanisation, afin de poursuivre une politique prudente axée sur les besoins de notre population locale. Un magistrat doit avoir pour priorité de défendre les intérêts de sa commune et de ses habitants. Et, sincèrement, il est faux d'opposer les intérêts communaux à ceux du Canton ou de ce que certains appellent le *Grand Genève*: nous faisons partie d'un tout, mais laisser en dégrader cette partie reviendrait à affaiblir l'ensemble.»

«Les citoyens élisent des personnes dans les Conseils municipaux et administratifs pour qu'ils relaient leurs valeurs et trouvent des solutions. Une fois élu, "faire croire et paraître" ne suffit pas», souligne Jean-Michel Karr. «Il faut être présent à la table où se prennent les décisions, garder un sens de l'intérêt public face aux pressions multiples et ne pas craindre de s'opposer parfois au Canton comme aux tenants de la pensée uniquement économique lorsque c'est nécessaire. La qualité des échanges et des résultats n'en est que meilleure. Ce débat constructif est au cœur de la politique locale.»

Frédéric Montanya

# Destination soleil !

Gagnez un voyage en  
Thaïlande pour 2 personnes  
d'une valeur de CHF 5'000.- !

Concours du 20 octobre  
au 1<sup>er</sup> novembre.  
Infos sur  
[www.thonex-centre.ch](http://www.thonex-centre.ch)



Thonex  
CENTRE COMMERCIAL



# Le Grand projet d'Etat portant sur Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries

Le grand projet cantonal Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries (cf. encadré) est au cœur des préoccupations de la Commune. Jean-Michel Karr le juge «trop ambitieux». D'autant, ajoute-t-il, que «le processus d'élaboration de ce *Grand Projet* connaît une forte accélération au détriment de la concertation. Nous avons l'impression que ce projet se mène de plus en plus en vase clos au sein de l'Etat et à l'insu des Conseils municipaux et administratifs. Les techniciens à la manœuvre montrent que l'accent est toujours plus marqué sur la quantité, que les intérêts de la construction sont choyés, reléguant les enjeux de préservation de la qualité de vie, de la cohésion sociale, de l'arborisation et du patrimoine bâti de notre commune au dernier rang des préoccupations. Je m'attends à ce que nous soyons confrontés à une tentative de nous mettre devant le fait accompli à la fin de l'année, pour notre première séance politique en 18 mois».

## D'importants problèmes de financement

«Ce qui nous inquiète aussi, poursuit Jean-Michel Karr, c'est que les infrastructures nécessaires à la réalisation du *Grand Projet* sur Chêne-Bougeries pourraient nous coûter plus de trois fois la fortune communale. Est-ce ce vraiment ce que souhaite la majorité de notre population? Je ne le pense pas. Les impératifs sont de maîtriser nos dépenses courantes, d'investir judicieusement et de maintenir une fiscalité raisonnable. Le Conseil d'Etat lorgne sur les ressources des communes pour financer ses rêves de grandeur.»

«Le Canton de Genève, poursuit-il, fait penser à la grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf. Je ne suis guère sur la même



Les derniers immeubles de logements de la Tulette, côté Chemin de la Gradelle, seront bientôt mis sur le marché.

longueur d'onde que le Conseiller d'Etat chargé de l'urbanisme qui prétend "libérer" 2 millions de mètres carrés sur le canton d'ici quatre ans, et en "libérer" encore 2 millions supplémentaires entre 2018 et 2022 (source: discours lors de la *Quinzaine de l'Urbanisme*, septembre 2014). Les parcelles de Chêne-Bougeries habitées par leurs propriétaires n'ont aucun besoin d'être "libérées"! Elles doivent au contraire être respectées: c'est la meilleure façon de permettre

une transmission aux enfants, de soigner un territoire et une arborisation d'intérêt public, d'encourager un ancrage local et une reconnaissance

dans des repères, plutôt que de tout bouleverser par appât du gain.»

«Nous avons le sentiment que le Plan guide – destiné à en dessiner plus précisément les contours et qui n'a toujours pas été finalisé – sera articulé autour d'un village rénové, pendant culturel et patrimonial à la ville nouvelle qui se crée sur les terrains de la gare de Chêne-Bourg. Dans ce contexte, nous demandons toujours que les destructions de l'existant soient limitées à des secteurs bien définis du reste de notre territoire, dans des secteurs déjà déclassés et avec le moins d'impact possible. Mais dans la pratique de la délivrance des autorisations de construire, on constate que des projets tenant compte des densités maximales autorisées en zone villas font désormais l'objet d'un "refus conservatoire" par le Canton pour deux ans (et celui-ci en espère cinq du Grand Conseil) et ce, dans le but de faire passer la densité maximale de 0,44 à un indice de densité minimal de 1,8 (18'000 m<sup>2</sup> de surfaces pour 10'000 m<sup>2</sup> de sol) par de nouveaux déclassements. C'est la fuite en avant! Un programme de 1'800 nouveaux logements supplémentaires est en cours à Chêne-Bougeries, mais c'est comme si nous n'en faisons jamais assez.»

«Si les enjeux se prêtaient à la boutade, je résumerais ce *Grand Projet* en une formule: «Territoire à la casse, Commune à la caisse!» ■

Frédéric Montanya

## Le Grand Projet en bref

Le *Grand Projet* Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries s'inscrit dans les programmes que le Canton veut réaliser en priorité. Il concerne essentiellement les espaces situés autour de la gare CEVA de Chêne-Bourg, le plateau de Chêne-Bougeries ainsi que son village, le secteur de la Bessonnette et la zone villas de Sous-Moulin. Il est à noter que, sur un potentiel global évalué à 3'000 logements et à 1'000 emplois, il est prévu de créer dans ce périmètre 1'000 logements et 500 emplois à l'horizon 2030.

Pour le Canton, ce projet vise à accompagner le développement avec une vision d'ensemble cohérente. Le territoire étant majoritairement construit et habité, les réflexions tiennent compte de l'histoire, de l'identité et de la configuration des lieux (paysage, patrimoine). L'information et la concertation avec les habitants et autres acteurs font partie intégrante du grand projet.

En termes d'urbanisation, il s'agit d'étudier le développement de secteurs privilégiés dans une vision d'ensemble cohérente, incluant un cadre de vie de qualité, des espaces publics intéressants, une mixité entre logements et activités. Concernant la mobilité, il s'agit d'optimiser la desserte en transports publics autour de CEVA, d'encourager des parcours cycles et piétons attractifs, avec la halte CEVA et la future voie verte d'agglomération et de maîtriser l'impact de la mobilité de transit.

En termes environnementaux, il s'agit de respecter le paysage et le patrimoine (bâti et naturel), de préserver les milieux naturels (Seymaz) et d'agir en faveur de la lutte contre le bruit lié à la circulation sur l'axe route de Chêne/rue de Genève.\*

FM

\* Eléments figurant sur le site internet du Département de l'Urbanisme.

Publicité

REGIE SCHMID  
Agence immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER  
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER

DEMANDEZ UNE  
ESTIMATION GRATUITE  
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87  
ou  
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

**AGENA**  
TV - HIFI - VIDEO

Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de :

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agna.ch • info@agna.ch

SANITAIRES - FERBLANTERIE

**DALLAIS SA**

*Depuis 1978...  
"Au delà d'un nom,  
une famille,  
une signature..."*




26, av. Petit-Serrin - 1225 Chêne-Bourg  
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28  
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au gaz naturel 



**Printanges**  
coiffure dames  
& messieurs

La coiffure pour tous au juste prix

140 Rue de Genève / 1226 THÔNEX / TEL. 022 348 67 66 / Service à domicile 078 817 45 04

Shamp. + Brushing (mise en plis) : 35.- AVS : 31.-

Shamp. + Coupe + Brushing : 55.- AVS : 51.-

Shamp. + Brushing + Couleur + Soins : 85.- AVS : 79.-

Shamp. + Coupe + Brushing + Couleur + Soins : 105.- AVS : 99.-

Shamp. + Coupe + Brushing + Mèches + Soins : de 130.- à 150.- AVS : de 124.- à 144.-

Homme : Shamp. + coupe : 32.-

Coupe cheveux secs (cheveux lavés du jour) : 29.-

Shamp. + coupe + coiffage enfant (-10 ans) : 20.-

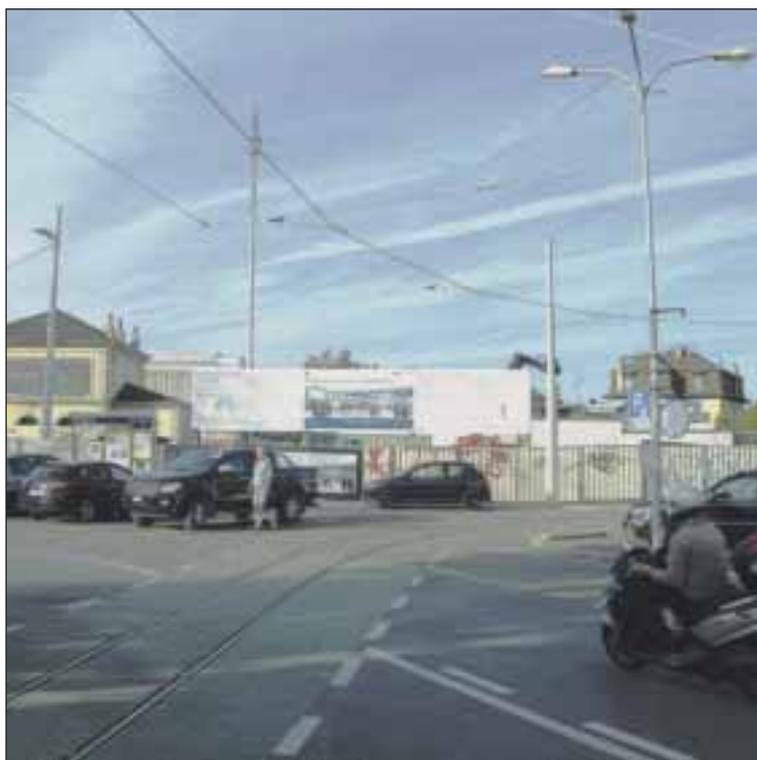
Shamp. + coupe + coiffage ado (11-17 ans) : 27.-

## Chêne-Bourg

# « Réaliser des aménagements de qualité exige du temps »

Pour Chêne-Bourg, les grands projets en cours sur son territoire se résument pour l'essentiel au Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries mais ne s'y limitent pas\*. Le Plan Localisé de Quartier (PLQ) rue François-Jacquier / chemin du Chablais, récemment adopté, en est la preuve. « Ces procédures peuvent paraître longues à nos communiens mais il faut être conscient, même si les choses avancent, que de tels aménagements prennent du temps », note Pierre Debarge, le Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire.

C'est ainsi que le PLQ rue F.-Jacquier / chemin du Chablais, qui prévoit de créer 220 logements sur des terrains situés à cheval sur les communes de Chêne-Bourg et de Thônex, entre la rue F.-Jacquier, le chemin des Deux-Communes, le chemin du Chablais et la route de Jussy, prendra plusieurs années avant de se concrétiser. « Il y est envisagé la construction de trois bâtiments de logements de six étages sur rez plus attique, avec la réalisation d'un petit parc public au sud, la requalification de la rue François-Jacquier avec la création d'une voie en site propre pour le bus et d'une piste cyclable ainsi que la plantation d'arbres », rappelle Pierre Debarge. Des aménagements complétés par l'implantation d'une cour entre les trois immeubles et la réalisation d'un parking en sous-sol d'une capacité de 304 places. « Outre des logements, il devrait également y être créés 2'400 m<sup>2</sup> d'activités pour des commerces situés dans les rez-de-chaussée des bâtiments le long de la rue François-Jacquier et de la route de Jussy », précise le magistrat.



Les habitants de Chêne-Bourg et des environs devront prendre leur mal en patience, car le réaménagement de la place de la Gare n'est prévu que pour 2017.

## Halte CEVA et hypercentre

La nouvelle halte CEVA et les projets urbains qui l'accompagnent, ce sont près de 4 hectares qui, libérés de leur affectation actuelle, sont prêts à être aménagés de manière à doter Chêne-Bourg de ce centre qui

lui fait défaut aujourd'hui. « Si l'implantation et la densification de futures constructions se justifient dans ce secteur bien desservi par les transports en commun, la pertinence de développer des espaces publics de

qualité l'est tout autant », insiste Pierre Debarge. L'objectif, poursuit-il, « est d'aménager ce périmètre en un espace respectueux des différents usages, un lieu appropriable par tous, personnes mobiles et moins mobiles,

conciliant le dynamisme régional et la qualité de vie à l'échelle locale.

C'est dans ce but que la Commune devrait signer avec le Canton une convention portant sur l'aménagement des espaces publics et son financement. Si elle n'est pas encore finalisée, c'est que la question de la répartition des investissements entre les différents intervenants n'est pas réglée. « La Confédération a alloué un budget pour les 5 futures gares CEVA, Annemasse compris, qui couvre 40% des dépenses, mais la prise en charge des 60% restant fait encore l'objet de négociations », explique Pierre Debarge.

Tout ne prend pas autant de temps et d'autres projets, plus modestes, font leur chemin. A l'image du nouvel EMS de la Coccinelle qui vient d'obtenir son autorisation de construire et accueillera ses premiers pensionnaires d'ici fin 2016 / début 2017. Une réalisation qui s'inscrit dans le plan localisé de quartier du périmètre "Petit-Senn – Floraire". ■

Frédéric Montanya

\* Cf. article sur Chêne-Bougeries en p. 4, ainsi que le dossier "Mobilité dans les Trois-Chêne" du numéro du Chênois de mai dernier.

Publicité

**FERBLANTERIE**  
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

**PERUCCA** **SERGE**  
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4  
1224 Chêne-Bougeries  
Tel : +41 (0)22 736 46 96  
Fax : +41 (0)22 736 47 17  
info@peruccaserge.ch  
www.peruccaserge.ch

**RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES**

**BG STORES**  
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 349 06 29  
Natef 079 200 20 48  
Fax 022 349 05 69

**MAX LOCATELLI SA**

**VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE**

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg  
Téléphone 022 348 33 55 Fax 022 860 80 19 Email: info@locatellimax.ch

swisscom Partner

## Thônex

# « La réalisation en plusieurs étapes des Communaux d'Ambilly doit être respectée »

Pour Thônex, la réalisation du barreau routier, préalable à tout aménagement des Communaux d'Ambilly, reste le principal problème à régler alors que la Commune vient de lancer un concours d'architecture destiné à la construction d'une école dans ce périmètre. Cela n'empêche pas que d'autres projets soient réalisés, comme le funérarium inauguré en début d'année\*, ou en cours, à l'image de la nouvelle mairie.

Les Communaux d'Ambilly constituent un projet majeur pour Thônex qui, à plusieurs égards, avance bien (cf. encadré). Toutefois, souligne Pascal Uehlinger, Maire et Conseiller administratif en charge des finances et de l'urbanisme, «notre crainte est qu'en raison du retard pris par la réalisation du barreau routier – en cours de réexamen afin d'éviter les expropriations touchant des propriétaires privés –, les promoteurs ne cherchent à brûler les étapes, afin d'équilibrer leur plan financier. Cette accélération fausserait la gestion du financement et de la réalisation des infrastructures publiques qui sont basées sur le respect d'un programme mené par étapes.»

## Une école au cœur des Communaux d'Ambilly

Il n'empêche que, côté infrastructures publiques, la Commune va de l'avant. Par exemple, afin d'accueillir les enfants des nouveaux habitants qui s'installeront sur le site des Communaux dès janvier 2018\*\*, la Commune a décidé d'y réaliser un groupe scolaire complet, dans une des deux "poches" réservées aux équipements publics. De même, a-t-elle posé les jalons des locaux annexes nécessaires à son fonctionnement (salles de gymnastique, de rythmique, de réunions, etc.). La Commune a ainsi lancé, en avril dernier, un concours de projets d'architecture pour l'école et ses annexes dont le lauréat sera connu en janvier 2015.

## Nouveau bâtiment administratif

Autre projet d'importance, cette fois au cœur de Thônex: la construction du nouveau bâtiment administratif destiné à accueillir la salle du Conseil municipal et les services de l'administration trop à l'étroit dans les locaux actuels. Cette construction se fera sur une parcelle idéalement située, acquise en 2010, face à la Salle des Fêtes. L'implantation du nouveau bâtiment a été pensée en longueur, en prolongement de la parcelle, afin d'y créer et d'y aménager un passage piéton qui mènera de l'Avenue Tronchet jusqu'à la nouvelle crèche de Marcelly puis permettra de rejoindre le Conservatoire



Parmi les projets plus modestes, le Funérarium, inauguré à Thônex en début d'année et mis gratuitement à la disposition des habitants des Trois-Chêne, figure en bonne place.

de musique, la crèche des Bout' Choux, l'Agorespace et bien sûr la promenade des Oiseaux, ainsi que son quartier d'habitation.

Le bâtiment tel qu'il a été imaginé s'inspire de la petite villa existante qui, construite en 1933, est le témoignage d'une architecture emblématique, puisqu'elle reprend les 5 points chers à Le Corbusier tels que les pilotis, le toit terrasse, le plan libre, la fenêtre en longueur, ainsi que la façade libre.

Le programme prévoit la construction d'une salle du Conseil municipal au sous-sol dont le dimensionnement permettra d'accueillir les nouveaux membres du conseil en adéquation avec l'augmentation de la population prévue ces prochaines années. Le rez-de-chaussée accueillera un guichet unique regroupant les services destinés à la population, vente de billets CFF, abonnements divers, service social, etc. tandis que le premier étage sera destiné à la police municipale avec des locaux conformes aux récentes prérogatives qui lui ont été attribuées. Enfin, le dernier niveau se compose de deux salles, dites de commissions, qui peuvent également être réunies en un espace unique. A noter que la demande d'autorisation de construire, déposée il y a 8 mois, est en cours de traitement.

Parmi les autres projets d'aménagement en cours, on peut notamment citer la création d'un parking souterrain sous le parking en sur-

face de la Salle des Fêtes ou la rénovation et la transformation des vestiaires et des locaux sis dans le bâtiment abritant les tribunes du stade

des Trois-Chêne. Un projet pour lequel un concours d'architecture a été lancé en début d'année. ■

Frédéric Montanya

\* Voir également les pages Mairie du numéro du Chênois de février 2014.

\*\* Selon la planification MICA de novembre 2013.

## Communaux d'Ambilly: point de situation

La première étape du projet des Communaux d'Ambilly est désormais prête à être réalisée. Après l'adoption du premier plan localisé de quartier en 2011, le projet urbain et le processus de concertation se sont poursuivis en étroite collaboration avec la commune de Thônex, les promoteurs et les autres acteurs concernés. Les demandes d'autorisation de construire concernant les espaces publics du quartier et les premiers logements devraient être déposées d'ici la fin 2014 pour la première étape du projet.

Cette première étape comprend deux "pièces urbaines", soit des immeubles de 5 à 6 étages, aux formes originales et aux gabarits différenciés, offrant 680 logements de divers types, des surfaces d'activités et des équipements publics, ainsi que l'ensemble des espaces publics du quartier et le maillon routier entre le carrefour de l'avenue de Bel-Air et la route de Jussy.

Ces avancées ont été rendues possibles par la signature, en juin 2013, d'un protocole d'accord concernant le financement des espaces publics. Les discussions sont actuellement en cours avec certains propriétaires concernant la réalisation du maillon routier, future route cantonale, qui desservira le quartier et réduira le trafic de transit à travers les quartiers voisins.

Les partenaires ont également lancé des études pour la deuxième étape du projet qui prévoit la création d'environ 630 logements et de divers équipements publics supplémentaires à l'horizon 2020.

Enfin, la phase trois consiste en une réserve à bâtir, pour un potentiel total d'environ 1'000 logements. Le potentiel total du quartier est d'environ 2'300 logements.\*

FM

\* Source: Département de l'Urbanisme, avril 2014

# Grand projet: choisir sa voie



Si il y a un grand projet dans la vie d'une personne, c'est bien celui de faire les bons choix. Aujourd'hui, on quitte l'enfance difficilement pour une adolescence à rallonge. Enfin, c'est ce qu'imaginent les adultes. Etre jeune, aujourd'hui, ce n'est pas si facile. Certes, la jeunesse est peut-être plus insouciante et plus entourée qu'avant. Et si, à une époque, les responsabilités vous tombaient dessus rapidement, ce n'est plus vraiment le cas. Le jeune est à demi protégé par ses parents et par les outils mis en place par les services à la population. On l'aide, on le conseille. Mais ce qui diffère principalement des générations précédentes, c'est qu'on lui laisse le choix. Or choisir ce n'est pas facile et surtout quand les issues ont des enjeux majeurs.

C'est le cas notamment avec la carrière. Avant même la fin de l'école obligatoire, soit dès sa treizième ou quatorzième année, l'ado doit savoir où il veut aller. Apprentissage? Collège? Ecole de culture générale? Le choix n'est pas évident et passer d'une filière à l'autre demande à chaque fois des ponts, passerelles ou mises à niveau. Pas simple, les jeunes sont souvent dépourvus face à cela, comme l'explique Antoine Paulian dans l'encadré.

Mais le choix peut être "repoussé" de quelques années... Les adolescents avec les meilleures notes iront alors au Collège, voie "généraliste" par excellence où se regroupent beaucoup d'indécis pour au moins quatre années. Ceux qui ont de moins bonnes notes iront dans des écoles de commerces, c'est aussi assez généraliste et les filières internes permettent de déboucher sur des professions relativement variées ou des apprentissages. Seule une minorité des élèves sortant du cycle entrera directement dans une filière professionnelle, une voie quelque

peu délaissée par les plus jeunes, mais où certains iront après avoir tenté leur chance ça et là.

Après le collège ou l'ECG, c'est l'Université ou les Hautes Ecoles Spécialisées (HES). A ce niveau, ce sont les sciences économiques et sociales qui attirent le plus de monde. Les études en relations internationales tout particulièrement, ainsi que les hautes études de commerce. Du côté des HES, l'économie et les services séduisent le plus. Pourquoi? Peut-être, parce que Genève est ce qu'elle est... une cité internationale! Et ce qui plaît aux jeunes actuels c'est l'économie d'entreprise. Un secteur en pleine explosion et des études qui permettent d'être cadre, ou même de lancer sa propre "boîte" rapidement.

## Les jeunes d'aujourd'hui, serions-nous une génération ingérable?

Il y a peu, un billet de blog du magazine *Bilan*, rédigé par Bernard Radon, faisait parler de lui en disant qu'il ne fallait pas engager de jeunes de la génération Y, soit les moins de trente ans. Une génération «plus créative, briseuse de tabous mais ingérable, mal élevée et insupportable». Nous, jeunes, serions trop libres, la faute à internet peut-être. Nous serions des donneurs de leçons, nous proposerions de changer la façon de faire. En étant considérés ainsi par certains managers d'une génération antérieure, ouvrir son entreprise et démontrer aux clients qu'on peut être aussi efficace en jeans, Converse, t-shirt qu'en complet-veston fait sens.

Arrivant sur ce marché du travail qu'on nous décrit surchargé de candidats, effrayés par le chômage qui plane sur nos têtes depuis le début de nos études et même bien avant, nous voyons qu'il nous faut changer pour réussir. Proposer, in-

nové et surtout ne pas trop se conformer au moule, vétuste et usé par ceux-là mêmes qui nous font peur. Le jeune actuel a compris qu'il lui fallait être différent s'il ne voulait pas se retrouver au chômage. Il a des idées, il comprend quelques mots d'anglais, est né avec internet et sait qu'ailleurs des concepts mar-

chent, des idées prennent. Alors pourquoi pas ici, à Genève, dans les Trois-Chêne?

La vie "active" fait peur. La pression est forte dans le monde du travail, à un point où elle déteint déjà sur les études. Le travail se trouve au moyen de pistons, comme les appartements. La carrière est un mot qui change de sens, comme le jeune changera certainement plusieurs fois de métier. Et dans ce chaos, le junior doit faire des choix qui sont difficiles et qui pourraient déterminer ses 10, 20 ou 50 prochaines années d'existence.

L'idée est peut-être de rester lucide et de garder ce côté impertinent qui déplaît tant à certains. On nous ferme des portes, entrons par les fenêtres! Une bonne formation est importante, mais ce qui prime, c'est le plaisir de travailler. La jeunesse d'aujourd'hui travaillera peut-être jusqu'à ses 70 ans, qui sait? Et vu le nombre de métiers qui existent et qui se créent, nul doute qu'il y en aura au moins un pour chacun. Quitte à devoir changer une ou deux fois au cours de notre vie. ■

Romain Wanner

## «La vente séduit beaucoup les jeunes»



Action Trois-Chêne pour l'Emploi accueillait l'an passé pas moins de 200 jeunes. Cette population représente quelque 30% des personnes qui passent par la permanence. «Entre janvier et avril, nous recevons beaucoup de demandes pour la recherche d'apprentissages», explique Antoine Paulian, un des conseillers d'Action Trois-Chêne pour l'Emploi. L'antenne chénoise rencontre aussi quelques juniors qui cherchent un emploi à faire à côté de leurs études.

Parmi les jeunes qui viennent chercher de l'aide auprès de l'entité, une bonne partie a besoin d'être rassurée. «J'ai le sentiment que beaucoup sont pris au dépourvu face à la recherche d'emploi, poursuit-il. Il se retrouvent dans une compétition, dès 15 ans, où ils doivent savoir se "vendre". Notre travail est tout d'abord de créer le lien avec eux, de les écouter. L'entrée dans le monde du travail est une étape qui fait peur; c'est pourquoi nous sommes là pour leur prodiguer de l'aide, leur donner des conseils mais surtout leur apporter un suivi sur la durée.»

Au niveau de l'orientation, Action Trois-Chêne pour l'Emploi collabore beaucoup avec l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Cependant, ce qu'Antoine Paulian constate, c'est que certaines professions séduisent plus la jeunesse. «Nous recevons beaucoup de personnes qui se disent intéressées par faire un apprentissage de commerce, qui souhaitent exercer la profession de vendeur. S'il y a beaucoup de places dans ces métiers, il y a aussi énormément de demandes. C'est pourquoi, parfois, il nous faut approfondir la question avec ces jeunes, afin de comprendre pourquoi ils souhaitent faire ce métier et peut-être leur proposer d'autres pistes, aussi en lien avec leur profil. Bref, faire en sorte qu'ils s'ouvrent l'horizon.» Car qui dit demande, dit aussi concurrence et donc la favorisation de certains profils précis.

Quant aux perspectives d'avenir de cette jeunesse, Antoine Paulian se dit confiant: «Si ces juniors en recherche d'orientation ou d'emploi en parlent autour d'eux et se renseignent, ils seront certainement étonnés de ce que l'aide des autres pourra leur apporter. Je crois que tout est possible dans la vie, explique-t-il, très optimiste. Ne t'en fais pas, tu vas trouver ton chemin, garde confiance», conclut-il.

RW



# Recherche et consommation: quel nano êtes-vous?

*Nano-résistant, modéré, adhérent ou zéléateur, quel nano-position adopter? Le Chênois s'est rendu à l'Expo Nano 2014-15 pour vous situer dans ce débat au sujet duquel les confabulations sont fréquentes. À l'occasion du vernissage à Genève, démarré par l'exposition itinérante en Suisse, une table ronde "Nanotechnologie – entre fascination et prudence" a débattu sur risques et bénéfices. Cette touche de rationalisation dans une époque dialectique saturée d'information (et de manipulation) a souligné autant le besoin de calmer l'appréhension que de brider l'incongruité scientifique. Une initiative contribuant à tracer la voie la plus éloignée des intérêts individuels, en présentant le sujet au public avec impartialité.*

## Naturelles ou de synthèse?

Activité volcanique, poussières désertiques, etc. produisent des nanoparticules de façon naturelle. La combustion, du feu aux pots d'échappement, de façon "accidentelle", tout comme certains progrès empiriques de la technologie depuis déjà plusieurs siècles profitent inconsciemment de nanostructures (par exemple l'acier des épées de Damas). Enfin, les nanoparticules ont pu dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle être sciemment synthétisées. Pourquoi s'inquiéter de ces dernières? Parce qu'elles se multiplient et que leurs destinations dans notre environnement et notre corps sont nouvelles et induisent l'absence de systèmes de défense adaptés. Recherche, économie, puis société sont toujours plus pénétrés par la nanotechnologie, et l'homme entre aujourd'hui en contact avec des nanoparticules par l'air, la nourriture et voie cutanée.

## Fascination: la recherche

Les propriétés des nanoparticules se distinguent de celles des atomes et molécules isolés, et celles des nanomatériaux de celles des matériaux macroscopiques. La recherche s'intéresse à ces nouvelles propriétés et à leurs applications, essentiellement dans les domaines de la médecine (diagnostics, implants, ciblage des médicaments), des énergies (technologies environnementales) et de l'industrie (revêtements légers, optique et remplacement des produits chimiques problématiques), ensuite pour l'alimentaire, les cosmétiques et l'artisanat. Selon le Prof. Heinrich Hofmann (EPFL), l'argent octroyé à la recherche et le nombre de projets seraient en diminution. Après les quelques succès du début, les plus faciles, il faut tenir les promesses et en confirmer l'utilité dans des domaines d'application importants expose-t-il, et il y aurait désormais plus de projets sur les risques que sur les opportunités. La recherche est soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique par le biais d'un Pôle de recherche national (PRN) et d'un Programme natio-



nal de recherche (PNR), sur les données desquels se base l'Expo Nano. La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et la Promotion des technologies environnementales de l'OFEV encouragent le partenariat entre industrie et hautes écoles.

## Prudence: la consommation

C'est surtout par l'alimentaire et les cosmétiques que ces nouvelles nanoparticules arrivent sur le marché. À l'instar de l'acier des épées de Damas, l'oxyde de silice d'un ketchup dans l'alimentation était il des additifs nano avant qu'on ne le sache; d'autres ont été créés sciemment depuis, mais rien ne prouve qu'ils resteraient dans le corps et seraient nocifs. Des nanoparticules passent déjà dans notre réseau d'eau potable, mais leur tendance à s'agglomérer impliquerait qu'elles puissent être filtrées. Entre inhalation, ingestion et absorption cutanée, la plus significative des destinations ne serait ni reins ni foie, mais d'après le Prof. Hofmann nos poumons, sans toutefois passer la barrière du cerveau... Rassurés? Pas la protection du consommateur. Ballotée entre innocence contestée, risques inconnus et étiquetages confus, elle mise sur prudence et patience. Car si quelques nanomatériaux utilisés depuis longtemps ont été toxicologiquement bien examinés, les résul-

tats ne permettent pas de tirer des conclusions générales sur les risques pour l'homme et l'environnement. On remarque plutôt que chaque nanomatériau doit être évalué individuellement. Autant dire que malgré les nanoparticules "préhistoriques" du ketchup, il ne tombe pas sous l'évidence de décréter l'innocuité des nanoparticules synthétisées. On ne maîtrise pas non plus leurs interactions ou leur stabi-

lisation, et établir des standards industriels pose encore des problèmes de mesure. L'OFSP accompagne le processus de développement des nanotechnologies, prenant en compte la protection du consommateur et de l'environnement pour fixer un cadre légal. L'aspect socio-économique n'est pas oublié: son rôle moins manifeste est aussi d'assurer un développement qui consacre les fonds à des recherches essentielles plutôt qu'à l'élaboration de chaussettes portables plusieurs semaines sans lavage, car les nanomatériaux ouvrent également de nouveaux marchés. Il est encore de son ressort d'éviter un mouvement de panique populaire: une étude a été menée sur l'état des connaissances des consommateurs. «Car les étiquetages de produits mentionnent déjà des "nanos", parfois là où il n'y en a pas, et sans obligation de les signaler lorsqu'il y en a», expose M. Cretegnny, de la Fédération Romande des Consommateurs.

## Loi suisse

Plutôt que créer une loi sur les nanoparticules, qui se recouperait avec d'autres, l'OFSP a adopté une

(suite page ci-contre)

## Définitions

**Nanoparticule:** amas ou agrégat d'atomes dont le diamètre nominal est inférieur à 100 nm environ ( $1 \text{ nm} = 1 \times 10^{-9} \text{ m}$ ).

**Nanomatériau:** matériau naturel, formé accidentellement ou manufacturé contenant des particules libres, sous forme d'agrégat ou d'agglomérat, dont au moins 50% des particules, dans la répartition numérique et par taille, présentent une ou plusieurs dimensions externes se situant entre 1 et 100 nm (Commission européenne 2011). Matériau possédant des propriétés particulières liées à sa structure nanométrique.

**Nanotechnologie:** science qui s'intéresse à la manipulation et au contrôle de la matière nanoscopique, afin d'exploiter des propriétés particulières associées à sa taille et à sa structure (Organisation Internationale de Normalisation ISO).

**Nanotechnologies:** ensemble de technologies permettant de manipuler, d'étudier ou d'exploiter ces structures et systèmes de très petite taille qui rendent possibles des matériaux, dispositifs et produits novateurs présentant des propriétés qualitativement différentes (OCDE).

Encore selon l'OCDE, les avancées des nanotechnologies sont susceptibles d'influer pratiquement sur tous les domaines de l'activité économique et tous les aspects la vie quotidienne.

CM

législation sectorielle. Les nanoparticules sont considérées comme produit chimique, et c'est la législation des produits chimiques qui s'adaptera à leur intégration. Les nanomatériaux, étant donné leur diversité d'applications, dépendent de plusieurs dispositions légales: droit des produits chimiques, des denrées alimentaires, de l'environnement, des produits thérapeutiques, etc. La législation sur les produits cosmétiques ne comporte actuellement pas d'exigences spécifiques, mais il est prévu (par souci d'harmonisation avec la législation européenne) de reprendre l'obligation de déclarer les nanomatériaux contenus dans les produits cosmétiques se fait sur une base volontaire. Des adaptations légales et des instruments supplémentaires de réglementation sont élaborés dans le cadre du plan d'action "Nanomatériaux synthétiques".



mais ne se substitue en rien à la responsabilité du producteur et des services étatiques, et demande un prérequis d'informations fiables. C'est pourquoi on trouve des plateformes et rencontres nationales et internationales, et l'Expo Nano. Les intervenants ont témoigné de la difficulté d'être un consommateur responsable avec l'exemple des crèmes solaires: composants chimiques soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens, risques inconnus des nanoparticules qu'ils contiennent, et danger de s'en passer! Pour la protection des consommateurs, ces derniers ont le choix entre la peste et le choléra, sans compter que même bien informés, les données scientifiques restent relatives à l'avancement des connaissances.

De tels sujets scientifiques sont inquiétants mais passionnants. Si pour vous culture et science vont de pair, restez informé grâce aux cafés scientifiques: [www.bancspublics.ch](http://www.bancspublics.ch) ■

Clarisse Miazza

#### Collaboration internationale

Des recherches internationales sur risques et opportunités sont conduites, principalement dans l'UE, aux Etats-Unis et dans le cadre de l'OCDE et de l'OMS. Mme Bourquippittet de l'OFSP a confirmé le travail de partenariat de la Suisse, dont les données sont prises en compte en retour pour façonner le cadre légal national. En attendant que les bases soient bien établies, l'OFEV, l'OFSP et le SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) ont élaboré différents instruments avec le soutien d'experts scientifiques: un principe STOP pour la protection de la santé au travail, un groupe travaillant sur l'élimination des nanodéchets industriels, une fiche de données sécurité s'adressant aux utilisateurs professionnels de nanomatériaux synthétiques, ou encore une grille de précaution pour aider l'industrie et l'artisanat en matière de contrôle autonome.

Les contraintes paraissent encore confortables: un scientifique réfléchit en terme "d'exposition x danger", les études de nocivité se basent sur le prérequis d'un organisme sain et rien ne remplace le recul temporel sur un produit pour déterminer sa nocivité. De plus, les listes de plus en plus vertigineuses de composants ne risquent-elles pas d'empêcher parfois de déterminer quel(s) ingrédient(s) s'avère(nt) nocif(s)? La consommation responsable est certes avisée et honorable,

#### Pour en savoir plus

Informations détaillées en allemand et anglais:  
[www.nanopartikel.info](http://www.nanopartikel.info)

En français:

[www.infonano.ch](http://www.infonano.ch)

Programme National de Recherche:  
[www.pnr64.ch](http://www.pnr64.ch)

Futures dates de l'Expo Nano en Suisse:  
[www.exponano.ch](http://www.exponano.ch)

MENUISERIE - CHARPENTE - AGENCEMENT - ESCALIERS - USINAGE CNC



**GUY FRACHEBOUD SA**

Atelier Thônex  
022 860 90 10

Bureau Plan-les-Ouates  
022 794 56 55

[guy.fracheboud@bluewin.ch](mailto:guy.fracheboud@bluewin.ch)

Pharmacie de  
Chêne-Bougeries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS - LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00  
38, rue de Chêne-Bougeries - Tél. 022 860 26 60 - Fax 022 860 26 61

meubles **BARBEY**  
Décoration Fils S.A.

Le Paradis Du Sommeil

022 349 02 18

95-97 Rue de Genève  
CH-1228 Thônex-Genève  
[www.meublesbarbey.ch](http://www.meublesbarbey.ch)

Fax 022 349 01 72

Tram 12 arrêt  
Gravesson  
[info@meublesbarbey.ch](mailto:info@meublesbarbey.ch)



Liquidation literies  
Grandes Marques  
Modèles 2014

De  
**-15%**

A  
**-50%**

Elite  
LITIERES PROTECTION

bico  
DE MATRILLERIE

TEMPUR

riposa  
SWISS SLEEP

superba

happy systems

softsleep  
SWISS SLEEP

Offre du 01.11 au 29.11.2014 Selon conditions en magasin



## .. Charte des Jardins ..

# La Nature en projet

**S**e réveiller avec le chant des oiseaux. Humer le parfum des tilleuls. Apercevoir un écureuil par la fenêtre... La nature peut offrir mille petits bonheurs au quotidien, à condition qu'on lui laisse de la place. Or, jusqu'ici dans les projets immobiliers, on a longtemps négligé la nature en ville, perçue souvent comme un frein à la rentabilité économique. Il faut dire que rares sont les ar-

chitectes dotés d'une formation en sciences naturelles. Et que les paysagistes interviennent généralement lorsqu'un chantier est déjà fini, et qu'ils reçoivent souvent la consigne de verdifier rapidement le site pour le rendre attractif.

On l'a déjà vu en matière d'énergie: l'isolation des bâtiments et les instal-

lations solaires ont d'abord été perçues comme des contraintes pénalisantes pour les projets.

Puis elles sont devenues des arguments de vente: aujourd'hui, on est fier d'occuper un bâtiment qui produit sur l'année davantage d'énergie qu'il en consomme. Le même esprit se développe heureusement avec la biodiversité dans le domaine bâti. Une toiture végétalisée, un parc sauvage, une prairie fleurie ou un étang – tous plantés d'espèces indigènes et sauvages – peuvent servir d'arguments pour un concours d'architecture ou une promotion immobilière.

C'est dès le début du projet qu'il faut intégrer la nature. La priorité est de conserver les grands arbres, surtout les essen-

ces indigènes, car ils offrent abri, nourriture et protection à de nombreuses espèces animales – sans parler de leur effet régulateur du climat pour les humains. Il s'agit ensuite d'identifier les autres poches de biodiversité existantes, non seulement sur la parcelle à bâtir, mais aussi dans ses environs: une zone humide, une portion de rivière, un bout de forêt, un ancien jardin. Le but est d'imaginer comment améliorer les connexions entre les zones naturelles – même les toutes petites – et d'éviter que les bâtiments et les infrastructures fractionnent irrémédiablement ces poches de biodiversité. De plus, les terrasses, les murs et les toitures des nouvelles constructions peuvent servir de support à la nature, si on prévoit des emplacements pour

les racines des végétaux et des niches pour les petits animaux.

L'eau est évidemment très importante pour la petite faune urbaine: on peut gérer les eaux de pluie pour alimenter des petits bassins, ou même créer des mares temporaires dans

les dépressions du terrain. Enfin, pour planter et entretenir l'espace, on est libre de s'inspirer de la *Charte des Jardins*. Elle peut d'ailleurs orienter un grand projet dès sa conception, à l'instar du label Minergie, et être utilisée comme argument promotionnel – son logo est libre de droits.

Pierre-André Magnin

Renseignements sur  
la Charte des Jardins:  
[www.charte-des-jardins.ch](http://www.charte-des-jardins.ch)  
ou tél. 022 809 40 59



© Julia Magnin

Publicité



## Durlomann SA

Installations thermiques & Energie renouvelable

**Installation**

---

**Rénovation**

---

**Entretien**

---

**Dépannage  
24h/24**

• 36, rue Peillonex  
1225 Chêne-Bourg

• T: 022 348 18 03  
• F: 022 348 69 81  
• E: [info@durlomann.ch](mailto:info@durlomann.ch)

[www.durlomann.ch](http://www.durlomann.ch)



pour la promotion de l'environnement

# PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima  
sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches

- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué  
par des professionnels

Du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)  
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

# La mémoire de l'eau

*Vous vous êtes sûrement une fois ou l'autre promené en bas du chemin de Conches sur les bords de l'Arve. Après avoir traversé cette petite passerelle fragile qui enjambe la rivière, vous avez pu découvrir un certain nombre de petites maisons aux noms étranges ainsi qu'un petit barrage et une usine. Pour mes enfants, c'était le lieu de rendez-vous des sorcières qui venaient certaines nuits sans lune y danser autour de machines infernales. Roberto Multari des Services Industriels de Genève (SIG) et vice-président de l'association Les Berges de Vessy, nous fait découvrir ce lieu plein d'histoires et promis à un avenir artistique inattendu dans ce coin perdu non loin du Bout-du-Monde.*



## Depuis combien de temps cette usine hydroélectrique existe-t-elle?

Tout d'abord, il faut que vous sachiez qu'il ne s'agit pas d'une usine hydroélectrique, mais plutôt d'un site de pompage d'eau qui a été construit en 1867. À l'époque, trois grandes familles genevoises avaient leur maison de campagne sur le plateau de Vessy. Le problème c'est que l'eau manquait. Il a été donc décidé de construire cette station de pompage.

## Il y avait donc un petit village à cet endroit?

Pas vraiment. Seul le contremaître habitait dans une maison au-dessus de la station de pompage, c'est-à-dire le bâtiment principal qui enjambe les canaux de dérivation. Par contre, il y avait pas mal de gens qui travaillaient sur le site, soit pour entretenir les lieux, soit pour entretenir les machines qui s'y trouvaient.

## Chacun des bâtiments a un nom. Pour quelle raison?

Ces noms sont là pour rappeler leur usage premier. Ainsi, *la maison du barrage* était le centre du site. C'est là que l'eau des puits et des réservoirs était centralisée avant d'être envoyée dans le système de distribution. Cet édifice contient encore les turbines et les pompes utilisées à l'époque. Pour la plus grande partie, toutes

ces machines étaient fabriquées à Genève, soit à Sécheron, soit aux Charmilles. Après toutes ces années, elles sont encore en parfait état démontrant ainsi la qualité des machines *made in Geneva!* Depuis le rachat du site, en 1988, les SIG ont installé une microcentrale hydroélectrique qui fournit suffisamment d'énergie pour alimenter 650 familles. Pour la petite histoire, les poissons peuvent franchir les installations et remonter la rivière grâce à 2 passe-à-poissons qui se trouvent sur le côté des vannes.

*La maison de la force*, est plus récente puisqu'elle a été construite en 1920 et contient elle aussi des turbines et des pompes qui ont fonctionné jusqu'en 1994. *La maison de l'autonomie* tient son nom du fait qu'à l'origine ce site fonctionnait en presque totale autarcie. Il avait sa forge pour entretenir ses outils, ses ateliers de serrurerie et des tours pour façonner ses pièces de rechange.

*La maison de la truite* abrite un réservoir qui servait à récupérer le trop-plein d'eau potable. Juste devant la porte, il y avait un petit bassin alimenté en eau par le réservoir. Ce réservoir contenait des truites, à la fois pour la consommation des personnes qui vivaient sur le site mais aussi pour contrôler la qualité de l'eau, car les truites sont très sensibles à la pollution. Si elles venaient à mourir, la distribution de l'eau était instantanément suspendue.

Dans *la maison de la rivière* se trouve depuis 1932 un magnifique moteur diesel. Je sais que ce superlatif peut sembler déplacé pour parler d'un moteur, mais il faut voir cette machine qui ressemble plus à une œuvre d'art qu'à un outil industriel. Il se trouve dans une salle à 4 mètres sous terre et servait à pomper l'eau de la nappe phréatique. *La maison Roesgen*, du nom d'un collaborateur des SIG, servait essentiellement de garage et de bureau.

Enfin, la dernière née puisqu'elle n'est pas encore terminée: *la maison du futur*, construite en partie avec des briques en terre, est desti-



née à accueillir des expositions et des conférences. La première exposition, qui sera inaugurée au printemps prochain, sera consacrée notamment aux glaciers.

## Les SIG sont-ils les seuls à participer à cette rénovation?

Nous travaillons avec l'association *Les Berges de Vessy*, qui elle-même réunit six partenaires genevois: la Fondation Braillard Architectes, H2O-Energies, Patrimoine suisse Genève, Pro Natura Genève, Services Industriels de Genève et Terragir Energie Solidaire. L'un des buts principaux de cette association est de «réhabiliter le site de Vessy et accueillir le public dans un espace naturel entre terre et eau».

## Quels sont vos plans concernant l'ensemble de ce site?

Les SIG ont décidé d'ouvrir ce site au public, afin de lui faire découvrir une partie de l'histoire de notre ré-

gion. Nous accueillons déjà, le dernier samedi de chaque mois, de mai à septembre, des visiteurs. Mais dès le printemps prochain, nous allons exploiter ce site d'une façon beaucoup plus systématique en l'ouvrant aux écoles ainsi qu'au grand public pour des visites et des expositions. Dans un premier temps, ces ouvertures seront ponctuelles, mais nous comptons, à terme, en faire un lieu de visite permanent.

## Vous allez donc être obligé de construire des parkings pour accueillir les visiteurs?

Non, nous entendons privilégier les visites des promeneurs et les transports publics, c'est-à-dire que les gens pourront prendre le bus numéro 8 jusqu'à Conches, par exemple, et faire une petite marche d'une quinzaine de minutes pour arriver jusqu'ici. ■

Jean Michel Jakobowicz

## Historique

- 1806** Cadastre Napoléonien – existence de deux îles
- 1864** Charles Schmiéd et son fils repèrent dans ce lieu une dénivellation propre à l'aménagement d'une usine hydraulique ainsi qu'une nappe phréatique.
- 1866** Création de la Société des Eaux de l'Arve
- 1867** L'usine de Vessy est achevée. Elle permet la distribution de l'eau potable aux communes d'Arve et Lac.
- 1988** Reprise de la Société des Eaux de l'Arve par SIG
- 1990** Cessation progressive du pompage
- 1995** Le site devient une friche industrielle
- 2002** SIG finalise le projet d'une microcentrale hydroélectrique
- 2007** Inauguration de la microcentrale hydroélectrique
- 2009** Programme de reconversion et réhabilitation du site
- 2010** Création de l'association *Les Berges de Vessy*
- 2012** Travaux du projet d'aménagement et muséographique

Source: *Les Berges de Vessy*, <http://www.lesbergesdevessy.ch>

JM



## Aide sportive

# « Les communes chênoises tireront un grand profit de la nouvelle loi cantonale »

En créant un Fonds de l'aide au sport, la nouvelle loi cantonale sur le sport (cf. encadré) répond aux demandes des communes pour lesquelles des mesures, notamment financières, sont nécessaires pour assurer la formation d'une relève des jeunes sportifs de haut niveau. Les explications de Claude Détruche, Conseiller administratif de Thônex qui a mené ce combat de longue haleine au nom des communes chênoises.



## Des communes satisfaites

«La loi cantonale sur le sport permet, à ce jour, de soutenir des projets de relève dans le football, le hockey sur glace, le basketball et le volleyball, avec une ouverture prévue par la suite à des projets pour les sports individuels», explique Claude Détruche, représentant de l'Association des Communes Genevoises (ACG) au sein de la Commission cantonale du sport. «En outre, cet engagement préfigure la mise en place de véritables programmes "Sport-Etudes", tels que prévus en septembre 2013 par le Conseil d'Etat, auxquels nous sommes très attachés», souligne le magistrat.

## Une manne financière bienvenue

«Le grand avantage de cette nouvelle loi réside dans la répartition des financements entre le Canton, la Ville de Genève et les communes», relève le magistrat. «Jusqu'ici, poursuit-il, les communes chênoises subventionnaient uniquement les activités juniors des différents clubs et associations sportives communales. Désormais, l'ensemble des 45 communes de l'ACG participera au financement des projets retenus quelle que soit la commune concernée. Cela ouvre des perspectives de soutien beaucoup plus importantes». La région des Trois-Chêne est plus particulièrement

concernée, notamment au niveau du Volleyball féminin et du Basket masculin et féminin et ce, même si ces deux structures sont actuellement en phase de réorientation.

## Une clé de répartition satisfaisante

A ce jour, les contributions, soit 2,2 millions par an pour la période 2014/2015, sont réparties entre le Canton (836'000 francs), la Ville de Genève (739'000 francs) et l'ACG (600'000 francs). «Ces sommes sont susceptibles d'évoluer en fonction des dossiers retenus tout en

respectant bien évidemment la clé de répartition inscrite dans la loi», conclut Claude Détruche. De toute manière, la loi prévoit que la part de financement public dans chaque projet ne peut excéder 60% du budget total de fonctionnement, afin d'encourager les soutiens financiers privés dont l'importance devrait progressivement augmenter. Il est également à noter que, parallèlement à cette participation, l'ACG finance, pour un montant de 300'000 francs, les manifestations sportives intercommunales. ■

Frédéric Montanya

## La loi en bref

La nouvelle loi cantonale sur le sport a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil le 14 mars 2014. Elle consacre la volonté du canton et des communes de s'engager conjointement, en lien avec les milieux sportifs, en faveur d'une politique coordonnée pour le développement du sport. Elle fixe un cadre d'intervention qui prend en compte l'importance grandissante de l'activité sportive dans les sphères économiques et sociales, en précisant le rôle joué par les collectivités publiques, tout en rappelant l'importance de l'engagement des organisations sportives et des bénévoles. Cette loi apporte plusieurs éléments novateurs: elle reconnaît l'importance du sport associatif et l'engagement des bénévoles, le soutien spécifique qui doit être apporté aux jeunes talents ainsi qu'aux sportives et sportifs d'élite; elle encourage une approche coordonnée de la planification et la réalisation des infrastructures sportives, ainsi que la mise en place d'une politique conjointe pour le soutien à l'accueil et à l'organisation de manifestations sportives. Enfin, elle met l'accent sur la promotion de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et elle promeut les valeurs éthiques, la santé et la sécurité dans le sport. **FM**

Publicité



## Fionna Caloz mouvement & bien-être

Instructrice fitness • wellness • aquagym • pilates  
Enseignante danse jazz • comédie musicale • cabaret  
hip hop • street jazz • barre de danse®

## NOUVEAU À CHÊNE-BOURG!

Lundi	10h00-11h00	Gym douce
Jeudi	20h00-21h00	Danse comédie musicale (adultes, débutants)

Lieu: Studio l-Dance • av. Jean-Pelletier 6 • 1225 Chêne-Bourg  
Info: 078 703 57 29 • fionnacaloz@hotmail.com

## RESTAURANT 3 COMMUNES

Sabrina et Damir vous accueillent  
chaleureusement dans un cadre convivial.

Salle de banquets pour entreprises,  
anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26  
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex  
restaurant3communes@hotmail.com

# Curling en force à Sous-Moulin

*Le curling genevois prend de nouvelles couleurs et promet de futures saisons attrayantes. La nouvelle halle habite le Centre Sportif de Sous-Moulin et abritera prochainement ses premiers rendez-vous. De plus, un jeune quatuor des plus prometteurs, coaché par Claudio Pescia, gagne le devant de la scène helvétique, depuis peu. Rencontre avec Peter De Cruz, le skip de la Team De Cruz avant la prochaine Dolly Cup, tournoi légendaire de la cité du bout du lac. Le capitaine de l'équipe est également manager d'exploitation du naissant Curling Center de Genève.*

## Comment se dessine votre parcours lié au curling et votre rencontre avec ce sport?

Le curling se transmet de génération en génération. Ma mère jouait et m'a transmis son engouement. J'ai débuté vers l'âge de 9 ans. J'évolue depuis tout petit avec Valentin Tanner, qui reste encore mon coéquipier aujourd'hui. Nous avons été champions Suisse junior en 2010 et 2011, et champions du monde junior en 2010. Tout ceci également avec Benoît Schwartz, membre de la Team De Cruz aujourd'hui.

## Votre équipe semble une formation novice.

### Evoluez-vous depuis longtemps dans cette configuration?

Depuis notre entrée dans l'élite, l'équipe fut composée de divers membres. Claudio Pätz est le dernier arrivé et le quatrième coéquipier aujourd'hui. Il vient de Zurich et a participé aux Jeux Olympiques de Sochi cette année. Il était encore dans l'équipe de Sven Michel cet hiver. Valentin, Benoît et moi-même avons évolué en junior à l'école de curling de Genève. Depuis, nous avons décidé de monter en élite ensemble. Nous sommes genevois et contents de pouvoir défendre les couleurs de notre canton.

## Comment un skip est-il désigné?

Sur la glace, il est important d'avoir une influence mentale sur les autres. Je pense personnellement réussir à bien communiquer avec mes partenaires. La gestion de la tactique est primordiale également. J'ai toujours été skip depuis petit. Il est important d'obtenir la confiance de l'équipe.

## Vous avez réalisé cette année une médaille de bronze aux mondiaux de Beijing et vous avez participé à la finale des derniers masters de Baden. L'équipe prend-elle une dimension nouvelle ces derniers mois?

Complètement! Tout arrive rapidement. Le passage de junior à élite n'est pas évident, mais notre connaissance mutuelle et notre amitié soudent fortement l'équipe et tout se passe passablement bien pour nous. Nous sommes une équipe relativement jeune comparée à nos adversaires. Notre moyenne d'âges est de 24 ans, alors que la maturité au



curling s'atteint entre 30 et 35 ans. L'arrivée de Claudio Pätz nous a apporté une nouvelle structure; son expérience est primordiale pour atteindre de plus hauts sommets. Nous avons une grande confiance et des objectifs clairs qu'on fait tout pour atteindre. Nous sommes aujourd'hui dans le Top 10 mondial.

## Les prochains Jeux d'hiver se dérouleront en 2018 à Pyeongchang, en Corée du Sud. J'imagine que votre team espère y représenter la Suisse...

Nous avons des objectifs à court et moyen terme. Mais c'est une évidence, le but ultime est une médaille lors de ces Jeux Olympiques. Nous avons monté une équipe pour réussir là-bas et ne pas faire de la simple figuration. La Fédération suisse s'était fixée d'arriver dans les 5 premiers avec l'équipe de Sven Michel à Sochi. *Swiss Curling* a de nouveaux objectifs désormais. Chaque joueur engrange des points qui comptent pour le classement. En accueillant Claudio dans notre équipe, nous sommes passés en tête au classement national. Nous avons comptabilisé ses points pour notre team.

## Sur votre page Facebook, il est inscrit "Equipe de sport amateur". La médiatisation n'est pas suffisamment forte autour du curling, pour permettre une carrière professionnelle?

Malheureusement, en Romandie, nous avons plus de difficultés à trouver des sponsors qu'en Suisse allemande. Malgré nos résultats et nos objectifs, les entreprises ont tendance à sponsoriser des sports plus

médiatisés comme le ski ou le hockey. Nous avons besoin d'une présence médiatique régulière, c'est vital pour nous. Malgré plusieurs reportages depuis le mois de février dans le "19:30" ou le journal des sports du dimanche, cela ne suffit pas encore. Les joueurs s'investissent énormément, nous nous entraînons chaque jour. Il faudrait pouvoir rémunérer les membres de l'équipe.

## Quel est l'entraînement-type de votre équipe de curling?

En été, d'avril à début septembre, nous suons, chaque jour, dans les salles de fitness. Nous avons des programmes personnalisés. En ce qui me concerne, étant le skip, je ne balance pas sur la piste, j'ai donc moins besoin de travailler la musculation que mes coéquipiers. Je fais plus de cardio, je suis d'ailleurs le plus sec. Le programme est donc adapté à chaque position dans l'équipe. L'entraînement physique est très important. Il nous arrive de devoir jouer plusieurs heures en affrontant deux formations différentes en une journée.

## Quand est-ce que le Curling Center de Sous-Moulin a-t-il ouvert officiellement?

Des rencontres de curling ont eu lieu en mars et avril 2014, mais la halle n'est pas officiellement ouverte. L'inauguration se fera cette année. La saison 2014-2015 sera l'occasion d'organiser divers événements qui inaugureront notre halle. En novembre, nous accueillons la *Dolly Cup*. Nous aimerions en faire un événement plus populaire. Nous participerons à cette édition, alors que nous ne prenons habituellement pas part aux tournois amicaux.

## Où jouait le Curling Club de Genève auparavant et qu'apportera cette nouvelle installation au sport dans la région?

Nous jouions dans la halle de Tivoli au Petit-Lancy. Le fait que nous soyons dans un centre sportif aujourd'hui change notre visibilité. Du monde circule à Sous-Moulin. Nous étions cachés auparavant, personne ne parlait de notre activité. On espère attirer de nouveaux membres et même rajeunir ce sport.

## Pensez-vous que ce nouveau complexe attirera les jeunes des Trois-Chêne?

La responsable du mouvement junior de notre club, Camille Crottaz a lancé un programme de curling en salle de gym dans les écoles primaires des trois communes. A l'aide de son propre matériel (tapis, pierres en plastique et balais), elle initie les jeunes au curling. On espère que cela donnera le goût à certains d'entre eux de continuer sur la glace au sein de notre club. Nous aimerions intéresser les enfants de 10 à 12 ans, en fin d'école primaire. Après, ils sont déjà installés dans une autre activité ou n'ont tout simplement plus envie.

## C'est la première Dolly Cup dans la nouvelle halle. Où avait lieu le tournoi auparavant?

Traditionnellement le tournoi se jouait aux Vernets, un grand rendez-vous et l'un des plus anciens de Genève. Il y avait 72 équipes qui participaient sur douze pistes différentes. C'était l'un des plus grands tournois de Suisse. Les meilleures équipes européennes y participaient. Cela fait quelques saisons que nous accueillons la *Dolly Cup* à Sous-Moulin. Mais les dernières années, la compétition se déroulait dans la patinoire. Ce fut un grand rendez-vous international. Il est devenu plus régional avec le temps. ■

Propos recueillis par Hervé Annen

### 57<sup>e</sup> Dolly Cup

7-8-9 novembre 2014  
www.curling-geneve.ch  
www.facebook.com/  
TeamDeCruz



**Je suis là pour vous à Thônex.**

**Maurice Strazzeri**  
Bureau de quartier de Thônex

Téléphone: 022 819 05 80  
E-mail: maurice.strazzeri@mobl.ch  
Av. Adrien-Jaquin 6, 1228 Thônex

**La Mobilière**  
Assurances & prévoyance

**pharmacie gouda**

**HORAIRES NON STOP**  
lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h  
**LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE**

Centre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries  
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /  
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch

# AÏKIDO

**UN ART MARTIAL NON VIOLENT**

à THONEX  
(Centre Sportif Sous-Moulin) :

**ADULTES :**  
(+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30  
Ven de 19h30 à 21h00

**ADOLESCENTS :**  
(12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00  
Ven de 18h30 à 19h30

**ENFANTS :**  
(7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00  
Ven de 17h30 à 18h30



**Renseignements :**  
Natel : **079 416 35 34**  
Internet: **www.aiki-ge.ch**

**UN MOIS D'ESSAI GRATUIT**  
(Sans Engagement)

**Patinoire saison 2014 - 2015**

**centre sportif sous-moulin**  
28, route de Sous-Moulin • 1228 Thônex

# PATINOIRE

**LE RESPECT**  
ÇA CHANGE LA VIE

**DU 11 OCTOBRE 2014 AU 27 MARS 2015**

**TARIFS**

	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
- Entrée simple	5.-	3.-
- Carte de 10 entrées <b>2)</b>	<b>1)</b> 45.-	<b>1)</b> 25.-
- Accompagnants	5.-	3.-
<b>Abonnement saison</b>		
- Habitants 3-Chêne	<b>1)</b> 35.-	<b>1)</b> 30.-
- Autres	<b>1)</b> 85.-	<b>1)</b> 45.-
Location de patins	5.-	3.-
Carte 10 locations de patins	40.-	20.-

**1) y compris carte à puce (CHF 5.-)**  
**2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement**

**Sur demande, tarifs :** famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements:  
**Administration 022 / 305 00 00**

En saison:  
**Patinoire 022 / 305 00 60 - Info disque 022 / 305 00 99**

**HORAIRE d'ouverture au public**  
(sous réserve de modifications)

**Patinage**

**Lundi, mardi, jeudi 13h00 - 16h30**

**Vendredi 12h00 - 16h30** (12h00-13h30: 2/3 patinoire)

**Samedi 14h30 - 17h15** (dès 16h00: 2/3 patinoire)

**Dimanche 14h15 - 18h45** (14h15-15h15: 2/3 patinoire)

**HOCKEY - puck mou obligatoire** (sauf dimanche dès 19h00)

Tous niveaux	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
Débutants	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
Parents-enfants	Dimanche	14h15 - 15h15	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche	19h00 - 20h30	

**Vacances scolaires genevoises: horaire modifié**

**DURANT LA SAISON:**  
Plusieurs animations spéciales,  
les détails suivront sur notre site internet



# Handisport

Dans de précédents numéros du *Chênois*, nous avons mis en lumière différents aspects de la vie de personnes en situation de handicap. Le tour d'horizon n'est de loin pas complet, mais à l'occasion d'une exposition du MEG (n° 493), nous nous sommes plongés dans l'obscurité des malvoyants, nous avons disserté sur l'accessibilité pour tous (n° 503) et enfin à l'occasion d'une exposition photos (n° 504), nous avons plongé dans le regard d'une petite demi-douzaine de personnes en situation de handicap. Nous n'avons eu de cesse de tenter de démontrer que la personne en situation de handicap jouit des mêmes droits que tout un chacun, qu'elle doit être considérée comme l'égale de tout un chacun, qu'elle ne devrait pas jouir d'un traitement spécial, hormis celui auquel elle a droit pour accéder aux mêmes possibilités que le valide (rampes, places de parking...). Pourtant que reste-t-il de cette prise de conscience si la personne en situation de handicap est souvent reléguée dans un monde parallèle à celui des valides? C'est pourquoi, il nous paraît logique et souhaitable de parler ici du handisport.

## Un peu d'histoire

La première compétition internationale de sport pour malentendants eut lieu à Paris en 1924. Elle réunissait 145 athlètes provenant de neuf pays européens. Ce fut un succès qu'on reproduit, depuis, tous les quatre ans sous le nom de *deaflympics*.

Ce n'est qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale que le sport pour les personnes en situation de handicap prit son essor. En effet, c'est sur des vétérans qu'à Londres un neurochirurgien du nom de Ludwig Guttmann testa les vertus du sport pour faciliter leur rééducation. Des jeux mondiaux des chaises-roulantes et des amputés furent même organisés en 1948. On les connaît sous le nom de jeux de Stoke-Mandeville. Ces derniers furent reproduits, eux aussi, tous les quatre ans et à Rome en 1960, ils se déroulèrent une semaine après les jeux olympiques, ce qui devint une tradition par la suite. Dès lors, on peut les considérer comme jeux paralympiques, la dénomination actuelle.

Il existe toutes sortes de disciplines. Cela va de l'adaptation des sports pour valides, comme le basketball en fauteuil roulant ou le tir à

l'arc, à la création de sport réservés au handisport, comme le goal-ball, réservé aux malvoyants, sport se jouant au moyen d'une balle sonore.

Le handisport, tout comme le sport pratiqué par les valides, a des bénéfices pour la santé et le développement personnel. Pour les personnes handicapées, c'est un moyen de reconnaissance par la société en montrant leur potentiel en lieu et place de leurs limites, donc très rapidement, le handisport quitta les sphères de l'athlétisme international pour s'installer dans le quotidien des personnes en situation de handicap.

Pourtant, il est ici nécessaire de préciser qu'aucun athlète handisport ne peut vivre de son activité, que les médias couvrent encore imparfaitement les jeux paralympiques, que le public boude allègrement les compétitions handisports. Il reste donc de nombreux efforts à fournir, tant au niveau pédagogique qu'au niveau infrastructurel, pour que le handisport soit enfin reconnu comme la prouesse d'un homme plutôt que celle d'une personne diminuée. Bien sûr, précisons ici que le phénomène de rejet, d'incompréhension ou de pure bêtise basée sur des clichés n'est pas réservé aux seuls handisportifs, le sport féminin, par exemple, reste largement sous-estimé, comme on peut le constater si l'on veut suivre un match de football féminin. Reste que, comme dans tous les aspects de la vie quotidienne, le sportif en chaise roulante n'est pas reconnu, ni même, souvent, connu (à moins, bien sûr, qu'il ait eu, au préalable, la bonne idée de tuer sa fiancée de quatre coups de revolver...).

sieurs centres médico-sportifs, afin d'offrir des activités sportives aux personnes handicapées. Et en 1959, la Fédération Suisse des sports pour invalides est inaugurée. *Sport-Handicap Genève* devient *Handisport Genève* en 1996.



Depuis 1956, les associations se sont multipliées dans le canton, à l'image de l'**Association Sportive Schtroumpfs Genève**. Créée en 1976, cette association favorise l'intégration par le sport des personnes en situation de handicap. Elle leur offre donc la possibilité de pratiquer un sport et ce faisant de faciliter leur intégration dans la vie quotidienne. Actuellement, une centaine de personnes en situation de handicap s'exerce dans l'une des quatre possibilités qu'offre l'association de faire ses preuves, de pratiquer et de s'intégrer, mais aussi, toujours, de se faire plaisir: le football, le cyclisme, la natation et la pétanque. Des compétitions sont organisées tout au long de l'année'.

En guise de conclusion, rappelons la devise des jeux olympiques, «Citius, Altius, Fortius» signifiant «plus vite, plus haut, plus fort», slogan proposé par le baron de Coubertin en 1894 et largement adopté par la planète entière. Cette devise s'applique à tout sportif et signifie le dépassement de soi. ■

Stephan Bruggmann

## Retrouvailles à Chêne d'anciens champions de football

En cette belle journée du 17 septembre 2014, notre ami Walter Heuri et son épouse Monique ont réussi l'exploit d'organiser un repas au tennis club des SI avec les anciens champions suisses de football du Servette 1961/62.

Cette manifestation a été réhaussée par la présence de Mady et Alain Morisod. Après avoir partagé

bien des souvenirs un repas olympique a été servi par les gérants du club suivi d'une démonstration des juniors du tennis.

Ce fut un moment fort de retrouver ces vedettes après plus de 50 années passées. Un grand merci aux organisateurs. ■

Roger Zbinden



## A Genève

A Genève, l'association *Sport-Handicap Genève* est créée en 1956. En trois ans, le canton ouvre plu-

Pour de plus amples informations: <http://www.planetebleue-sports.ch/fr/> ou au 022 794 78 18.

Publicité

Dès le 3 novembre 2014:

### Ouverture du cabinet du Dr Lionel Gaspard

Spécialiste FMH en médecine interne générale  
au sein du groupe médico-chirurgical des Trois-Chêne.

97-99, rue de Genève - 1226 Thônex - Tél. 022 348 88 88



COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)  
Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU  
(EN ÉTÉ)

Renseignements : [www.cirquenene.ch](http://www.cirquenene.ch)  
Tél : 079/213 54 13

Les conseils de **Genève Famille.ch** Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

## Le sport muscle aussi le cerveau

*En plus des bénéfices sur la santé, l'activité physique améliore les résultats scolaires, selon plusieurs études. Sans en faire des dieux du stade, il est essentiel pour les enfants et les ados de ne pas dissocier le corps de l'esprit.*

Le cerveau est un muscle comme les autres et le sport lui permet de mieux se développer. C'est ce qui ressort d'enquêtes récentes menées aux Etats-Unis, en Espagne ou au Royaume-Uni. En comparant différents groupes d'enfants, il a été constaté que ceux qui exerçaient une activité régulière et suffisante avaient de meilleures notes en lecture, en mathématiques notamment. Biologiquement, le sport influe sur la qualité des tissus nerveux et entraîne un rendement supérieur des neurones. Ces recherches tendent à prouver la relation entre une bonne forme physique et ses effets jusque sur les bancs de l'école.

### Jamais sans mon corps

Toute la littérature scientifique a déjà rapporté les bienfaits du sport. Durant l'enfance et l'adolescence, la pratique sportive agit sur la bonne constitution du squelette. Endurance, force musculaire, coordination psychomotrice y sont également associées. «Un esprit sain dans un corps sain», résume Göran Kjellberg, médecin et psychiatre pour adolescents à Genève. «Le corps a besoin d'être stimulé, d'être en mouvement, précise-t-il. Tout le métabolisme fonctionne mieux, la circulation du sang est meilleure et par conséquent l'irrigation du cerveau est optimisée». La fatigue provoquée par l'exercice favorise un sommeil réparateur, élément central d'une bonne hygiène de vie. Concentration, mémoire sont alors au top et augmentent les capa-



cités intellectuelles de l'enfant. Loin de l'image du sportif "bas de plafond", le sport rendrait donc intelligent.

### Question d'équilibre

«Le sportif acharné exagère, estime M. Kjellberg. Il ne s'agit pas de battre des records mais de bouger, de transpirer, de répondre aux besoins du corps». Il existe parfois une confusion entre sport et activité physique. La pratique d'un sport implique souvent une intensité élevée quand des jeux ou une balade à vélo se rattachent à une dépense modé-

rée d'énergie. L'Organisation mondiale de la Santé conseille pour un développement harmonieux, une heure d'activité physique par jour. En Suisse, seul un tiers des enfants en âge scolaire, de cinq à dix-sept ans, répond à cette recommandation. Les études ne disent pas quels sports collectifs ou individuels stimulent l'intellect mais penchent davantage pour ceux qui privilégient l'agilité plutôt que la seule force musculaire. Des parents actifs font aussi de la promotion pour l'effort physique et luttent ainsi contre le

nouveau fléau de l'obésité. Ils doivent inciter l'enfant à se défouler en sachant que le temps pris sur d'autres activités ne nuit pas à l'apprentissage scolaire. Pour être bien dans sa tête et performant à l'école, l'enfant doit commencer par être bien dans ses baskets. ■

François Jeand'Heur

### Quelques adresses...

Vous trouverez pléthore d'adresses de clubs sportifs dans les Trois-Chêne dans la nouvelle édition de l'Annuaire 2014-2015 du journal *Le Chênois* qui vient de paraître. Gymnastique, karaté, natation, curling, tir, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts!

#### Notre sélection hors Trois-Chêne:

**The Little Gym**  
Gymnastique de 4 mois à 12 ans  
3, rue du Nant  
1207 Genève  
Tél. 022 700 05 05  
www.thelittlegym.eu/geneve

**Gymboree Play & Music**  
Séances de jeu et de motricité  
23, rue Sonnex  
1218 Grand-Saconnex  
Tél. 022 920 92 02  
www.gymboree.ch

Publicité

**Aïkido**  
**Ecole d'Aïkido**  
La Voie de l'Harmonie  
La Gradelle  
2 cours gratuits à l'essai  
Informations sur :  
www.takemusu-dojo.ch

**AMBROSIO S.A.**  
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES  
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS  
Route de Jussy 2  
1225 CHÈNE-BOURG  
POMPES À CHALEUR  
PANNEAUX SOLAIRES  
Tél. 022 349 85 77  
Fax 022 349 46 28

**CARROSSERIE**  
**DE SOUS-MOULIN**  
**Georges Real**  
À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS  
VOITURE EN PRÊT PENDANT LES RÉPARATIONS  
Route de Sous-Moulin 35  
1225 Chêne-Bourg  
(face au stade)  
Tél. 022 348 20 14  
Fax 022 348 23 50

# Les Trois-Chêne

## Vacances scolaires

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2014. La rentrée est fixée au lundi 27 octobre 2014.

## Heure d'hiver

L'heure d'été prendra fin le dimanche 26 octobre 2014 à 3h00. Il sera alors 2h00.

## Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

**imad** est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

**L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.**

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter **imad** au:

**Centre de maintien à domicile Eaux-Vives** - Rue des Vollandes 38 - 1207 Genève - Tél. 022 420 20 13

**Horaires:** du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

**En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.**  
www.imad-ge.ch

**Horaires:** du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.  
tél. 022 348 45 72  
fax: 022 348 45 92  
3cheneemploi@bluewin.ch

## CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

**Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne**  
Chemin De-La-Montagne 136  
1224 Chêne-Bougeries  
tél. 022 420 44 00  
fax 022 420 44 01

**Ouverture:** lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
  - ils vous conseillent et vous orientent.
- Si vous avez besoin d'aide:
- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
  - ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
  - ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
  - ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice

général. Pour plus d'informations: [www.hospicegeneral.ch](http://www.hospicegeneral.ch).

## Feux de déchets Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B<sup>(v7)</sup>

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
  - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
  - b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les cepes de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m<sup>3</sup>. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.
3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10)

a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

## Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
  - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
  - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1<sup>er</sup> octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
  - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
  - b) les dimanches et jours fériés;
  - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

## Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:

**Foyer la Seymaz**  
Chemin du Pont-de-Ville 26  
1224 Chêne-Bougeries  
022 348 54 27 • [seymaz@laseymaz.ch](mailto:seymaz@laseymaz.ch)  
[www.laseymaz.ch](http://www.laseymaz.ch)

## Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136  
1224 Chêne-Bougeries  
**Permanence chômage ouverte aux communiens des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.**

## La Seymaz nettoyée par une équipe de jeunes Chênois enthousiastes

Cette année à nouveau, les communes de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries ont décidé de nettoyer le cours d'eau qui serpente sur leur frontière commune, entre les quartiers de Mirany et du Vieux-Bourg.

Menée en marge de l'action *Clean Up Day*, cette opération s'est déroulée durant la journée du ven-

dredi 12 septembre dernier. Placée sous la responsabilité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et en partenariat avec l'association *GraveSide Family*, une équipe d'une dizaine de jeunes de la région a arpenté les berges de la Seymaz pour y récolter tous les détritiques, des plus gros aux plus insolites, "oubliés" dans le cours d'eau. Ils ont par exemple ramassé de vieux matelas, des caddies de grands magasins ou encore des carcasses de vélos...

Comme lors de chaque édition, le toilettage de notre cours d'eau chênnois a été très apprécié par la population ainsi que par les promeneurs rencontrés sur place. L'opération sera donc renouvelée! ■





ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE



# L'Orchestre des Trois-Chêne invite Michel Tirabosco - flûte de pan & Jean-Marie Reboul - piano

**Dimanche 16 novembre 2014 à 17h00**

Salle communale Jean-Jacques Gautier, rte du Vallon 1,  
Chêne-Bourgenies

Astor Piazzolla, José Luis Castañeira de Dios, Arturo Marquez

**Entrée libre**

Concert offert par les communes de  
Chêne-Bourgenies, Chêne-Bouyge et Thoiry



# Chêne-Bougeries



## Rapport d'activité 2013 (1<sup>er</sup> juin 2013 - 31 mai 2014)

Présenté au Conseil municipal lors de sa séance du 25 septembre dernier, le rapport d'activité 2013 est consultable en ligne, à l'adresse [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)

Il est imprimable par chapitre dans sa version PDF et disponible sous forme "papier" sur demande au secrétariat de la mairie:

tél. 022 869 17 17

ou [s.monnet@chene-bougeries.ch](mailto:s.monnet@chene-bougeries.ch).

## Arrondissement de l'état civil Chêne- Bougeries - Voirons

L'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

<b>Lundi, jeudi</b>	8h30-12h00
<b>et vendredi</b>	13h30-16h30
<b>Mardi</b>	7h30-16h00
<b>Mercredi</b>	Fermé le matin 13h30-18h00

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

### Événements d'état civil

enregistrés dans le courant  
du mois d'août 2014:

Mariages:	7
Naissances:	61
Décès:	9

## Taxe professionnelle communale

### Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitent une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ate-

liers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective. Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: [www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle](http://www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle)

## Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

### Salle communale J.-J. Gautier

Route du Vallon 1

- spectacles: 500 places

- banquets: 400 places

Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:

- le carnotzet: 20 places

- la salle de société: 50 places

### Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (40 places).

### Salle polyvalente école du Belvédère

Chemin De-La-Montagne 71

- spectacles: 100 places

- banquets: 80 places

### Salle de la Colomba

Ecole de Conches

- 70 places pour réunion uniquement.

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

## Cimetière de Chêne-Bougeries

### Renouvellements

Les familles qui ont des tombes de parents ayant été inhumés au cimetière de Chêne-Bougeries en 1994, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2014, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie, d'ici au **31 décembre 2014**.

Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées devront être enlevés d'ici au 31 décembre 2014 après en avoir obtenu l'autorisation de la mairie.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la commune devra procéder à leur destruction et reprendre possession de l'emplacement.

### Horaire d'hiver

Le cimetière est ouvert du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 1<sup>er</sup> avril 2015, de 8h00

à 17h00. Le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, l'ouverture sera exceptionnellement prolongée jusqu'à 19h00.

## Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries ont décidé de poursuivre cette action.

100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. **Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiens en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.**

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

**ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.**

## Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 40.- **la carte (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).**

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

### Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2<sup>ème</sup> classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.

- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.

- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant. Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:

[www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)

## Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 80<sup>ème</sup> anniversaire et de rendre visite

à celles et ceux atteignant leur 90<sup>ème</sup> anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80<sup>ème</sup> anniversaire sont:

### Pour le mois d'août:

M<sup>mes</sup> Félicie Fontanet, Christiane Standley, Jeanne Anderau, Rosmarie Arter, Sophie Hadolios, Marie David; M. Olivier Girardin.

Les personnes ayant célébré leur 90<sup>ème</sup> anniversaire sont:

### Pour le mois d'août:

M<sup>mes</sup> Marie Félizat, Hélène Spierer, Elisabeth Af Petersens, Magali Dottrens, Raymonde Fossati; M. Charles Barras.

Mme Yvonne Bloch a fêté ses 102 ans le 12 août dernier.

Nos autorités leur réitérent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

## Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50<sup>ème</sup>, 60<sup>ème</sup> ou 70<sup>ème</sup> anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

## Requêtes en construction et démolition

APA 40517 – M. Nino Kjellman – transformation et rénovation d'une maison de maître – pose de quatre jours inclinés en toiture – installation d'un ascenseur – chemin de la Garance 9

APA 40550 – Département des Finances, office des Bâtiments, DGV – changement d'affectation d'un logement en locaux sociaux éducatifs – chemin de la Gradelle 74

APA 40634 – M. Thierry Lombard – changement d'affectation d'un bâtiment électricité SIG désaffecté en local pour intendancier et jardinier – chemin des Vignettes 10

DD 106320/2-3 – M. et Mme Eric et Matilde Baradez – construction d'une piscine et d'un poolhouse – modification de l'emplacement de la construction d'une piscine et d'un poolhouse – chemin Souvairan 2

DD 106993-3 – Dreamlist SA Mme D. Lunardo – construction d'un habitat groupé – installation de panneaux solaires en toiture – chemin des Bougeries 31

DD 107035-3 – AAV Capital SA – construction de quatre villas contiguës avec garage, HPE, panneaux solaires – chemin Saladin 7bis  
M 7247-3 AAV – Capital SA – démolition d'une villa avec garage – chemin Saladin 7bis.

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du jeudi 25 septembre 2014

Lors de sa séance du 25 septembre 2014, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité:

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 120'000.– TTC pour la rénovation des jeux du préau de l'école de Conches;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investis-

sements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 120'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2015 à 2024.

## Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Judi 6 novembre 2014

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

## APPEL AUX ŒUVRES DE COLLECTIONS PRIVÉES!

La Ville de Chêne-Bougeries souhaite exposer au printemps 2015

### des tableaux de maîtres

propriétés de ses habitants, sur le thème:

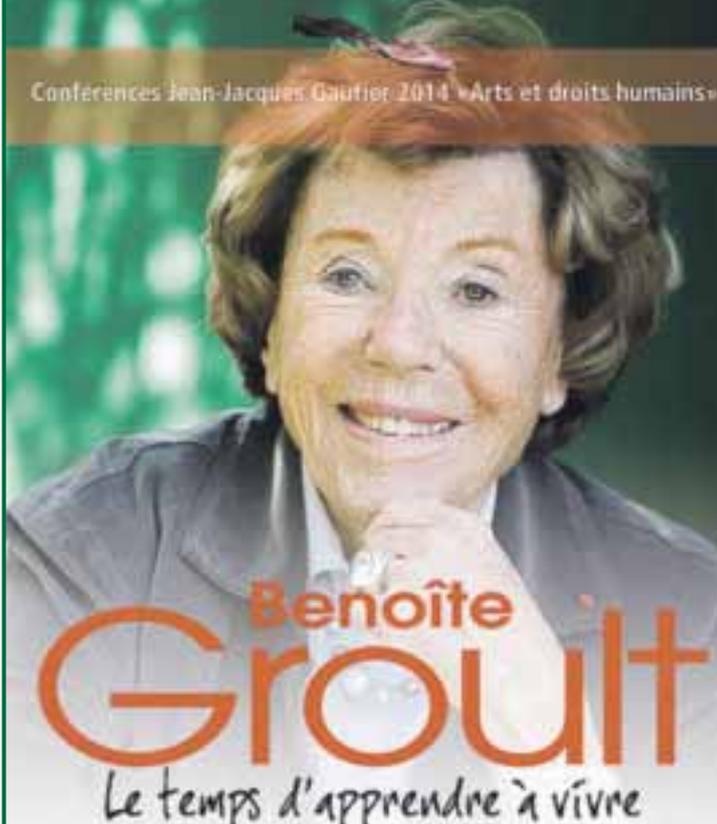
## La peinture suisse

Suite au grand succès rencontré ce printemps avec *Le Paysage Genevois*, nous souhaitons réitérer cette magnifique expérience consistant à faire sortir des chefs d'œuvres des maisons privées pour les exposer durant deux semaines à l'Espace Nouveau Vallon.

Si vous souhaitez prêter une ou plusieurs œuvre/s, merci de bien vouloir contacter la mairie de Chêne-Bougeries [culture@chene-bougeries.ch](mailto:culture@chene-bougeries.ch) (anonymat et discrétion assurés).



Conférences Jean-Jacques Gauffier 2014 «Arts et droits humains»



**Benoîte Groult**  
Le temps d'apprendre à vivre

Mardi 18 novembre 2014 à 20h00  
Salle Jean-Jacques Gauffier - Route du Vallon 1

La ville de Chêne-Bougeries vous invite à assister à une ciné-conférence suivie d'une discussion avec Marie Mitterand, auteure du film.

Tam 12, arrêt Grange-Falquet - Bus 34, arrêt Vallon  
[www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch) - [www.diversities.ch](http://www.diversities.ch)



**TROC-VENTE**  
- Automne 2014 -  
Special Spirit of Times  
Samedi 15 novembre de 9h à 12h  
Ecole du Bellevaire  
(Ch. De Lausanne 71)



**INSCRIPTIONS:** jusqu'au jeudi 13 novembre  
**RÉCEPTION DES ARTICLES:** vendredi 14 novembre de 16h00 à 19h00  
**TROC-VENTE:** samedi 15 novembre de 9h00 à 12h00  
**RETRAIT-REMBOURSEMENT:** samedi 15 novembre de 17h00 à 18h00

### RÈGLEMENT FINANCE D'INSCRIPTION

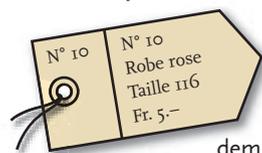
CHF 3.-/personne/numéro délivré (max. 25 articles par numéro)

### LES ÉTIQUETTES

Étiquette cartonnée de 10 cm X 6 cm au minimum, sinon refusé

(fiche cartonnée format A7) Elle doit être solidement attachée sur l'objet en vente.

Pas d'étiquette collée sur l'article. Votre numéro de vendeur, le descriptif de l'article, la taille et le prix doivent y figurer. Nous vous demandons de bien vouloir **entourer votre numéro 2 fois en rouge** sur l'étiquette.



### LES ARTICLES

**Pour bébés, enfants et adolescents uniquement.** Les articles doivent être propres, repassés et en bon état. **Les articles tachés, abîmés ou incomplets, ainsi que les copies de DVD et CD seront refusés.** Vêtements, puériculture, poussettes, sièges auto, articles de sport, déguisements, petits meubles, livres, jouets avec piles neuves, consoles, jeux vidéo, CD et DVD. **Pas de brocante.** Coin pour les ados: bijoux, sacs, etc.

### RETRAIT ET REMBOURSEMENT

Samedi 15 novembre de 17h00 à 18h00

**Veillez vous munir de cabas.**

Les articles non réclamés jusqu'à 18h00, ainsi que ceux que vous désirez donner seront récoltés pour une œuvre de bienfaisance.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommages.

### INFOS • INSCRIPTIONS

Mme Valérie Norzi  
Tél. 0033 450 39 82 10  
[valerie.norzi@wanadoo.fr](mailto:valerie.norzi@wanadoo.fr)

(N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom, adresse et téléphone.)

**Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Inscrivez-vous!!!**

# Inauguration des nouveaux locaux de l'Appel de Genève

Située au 47 chemin de la Chevillarde, sur la commune de Chêne-Bougeries, la fondation Appel de Genève – Geneva Call a inauguré ses nouveaux locaux en présence de plusieurs personnalités mardi 9 septembre 2014. A cette occasion, M. Jean Locher, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, a prononcé le discours suivant:

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

En premier lieu, permettez-moi de remercier à nouveau la Fédération des Entreprises Romandes, maître d'ouvrage du projet d'aménagement de cette parcelle dite des Hauts-de-Malagnou, qui a proposé et mis à la disposition de la ville de Chêne-Bougeries cette magnifique maison de maître du XIX<sup>e</sup> siècle, désormais occupée par l'Appel de Genève.

En effet, dans sa volonté de continuer à favoriser toute action en faveur des droits humains, à l'instar de Jean-Jacques Gautier, l'un de ses plus éminents citoyens, le Conseil administratif de la ville de Chêne-Bougeries a immédiatement songé, au cours de la précédente législature, à l'Appel de Genève pour occuper ces locaux.

Aujourd'hui, l'Exécutif communal honore ses engagements et ne peut que se féliciter de l'installation de cette prestigieuse ONG à Chêne-Bougeries.

Engagé toute sa vie en faveur des plus démunis, et profondément marqué par la première campagne d'Amnesty International pour l'abolition de la torture, Jean-Jacques Gautier avait lancé une proposition, en octobre 1976, "Contre la torture une arme nouvelle", dans un article publié par l'hebdomadaire *La Vie Protestante*.

Son idée consistait à prévenir les violations plutôt que de les dénoncer, sur une base de dialogue plutôt que de confrontation avec les États.

Aujourd'hui, l'Appel de Genève s'engage en faveur de la protection des enfants dans les conflits armés; de l'interdiction de la violence sexuelle et contre la discrimination basée sur le genre; du respect des normes humanitaires; de l'interdiction totale de l'utilisation des mines antipersonnel et de la pratique de la torture; et que ces principes soient respectés, en particulier par les acteurs armés non-étatiques, dans le monde entier.

En ma qualité de médecin, je peux affirmer que ces causes sont justes!

L'approche unique et l'engagement humanitaire de cette organi-



M. Jean Locher, conseiller administratif de la ville de Chêne-Bougeries et M. Guy-Olivier Segond, ancien conseiller d'Etat.

sation non gouvernementale, à but non lucratif, au travers de la signature d'actes d'engagement de la part des acteurs armés non-étatiques, ont été reconnus notamment comme un modèle de réussite par le secrétaire général des Nations Unies en matière de protection des civils dans les conflits armés.

Créateur et président du Comité suisse contre la torture dès 1977,

qui deviendra en 1992 l'actuelle Association pour la prévention de la torture, les convictions de Jean-Jacques Gautier, souvent considérées a priori comme utopistes ou pour le moins comme trop optimistes, ont depuis fait leur chemin.

En effet, son projet de convention par laquelle les États signataires acceptaient des visites préventives par des délégués internatio-

naux à toutes personnes privées de liberté a été adopté par le Conseil de l'Europe en 1987. Sur la base du projet Gautier, un protocole facultatif à la Convention contre la torture a ajouté l'élément innovateur du double mécanisme de visites aux lieux de détention, par des experts internationaux et par des organes nationaux. Ce protocole a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 18 décembre 2002.

Le nom de Jean-Jacques Gautier est toujours le symbole d'un engagement fort, puisque l'Association pour la prévention de la torture a organisé, en juin dernier, le premier *Symposium Jean-Jacques Gautier* consacré aux enfants en détention. Ce symposium permet aux mécanismes nationaux de prévention et à d'autres experts d'échanger leurs pratiques et expériences sur la vulnérabilité en détention.

Ces deux chemins, celui indiqué par Jean-Jacques Gautier et celui suivi aujourd'hui par l'Appel de Genève, montrent comment des hommes et des femmes avec leur volonté, leur engagement, leur persévérance, peuvent changer le quotidien afin que les droits humains soient renforcés dans le monde entier. ■



Mme Elisabeth Decrey Warner, présidente de la Fondation l'Appel de Genève et M. Jean Locher, conseiller administratif de la ville de Chêne-Bougeries.

**MARCHÉ DE NOËL**  
DE CHÊNE-BOUGERIES ET CHÊNE-BOURG  
29 et 30 novembre 2014

ANIMATIONS MUSIQUE  
Samedi de 12h00 à 20h00 – Dimanche de 11h00 à 18h00

ARTISANAT RESTAURATION  
PLACE DU GOTHARD  
« Accès TPG 12 et 31 »

Organisation et Renseignements:  
Ville de Chêne-Bougeries | Commune de Chêne-Bourg  
tél. 022 869 17 37 | tél. 022 869 41 15  
www.chene-bougeries.ch | www.chene-bourg.ch

## FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Vendredi 5 décembre



**Rendez-vous à 18h00**  
devant la salle communale  
Jean-Jacques Gautier  
1, route du Vallon

**Distribution des flambeaux**  
Départ du cortège à 18h20,  
chants, distribution de friandises,  
collation offerte.

Les **inscriptions** pour la distribution de friandises (enfants de Chêne-Bougeries jusqu'à 7 ans) se feront par l'intermédiaire des écoles (1P-2P-3P-4P), des crèches et des jardins d'enfants ou à la mairie de Chêne-Bougeries, pour les enfants non scolarisés, **dès le 4 novembre**.



**Renseignements:**  
Service culturel - 022 869 17 37  
culture@chene-bougeries.ch

Publicité

**Pierre Del Bon**  
ÉLECTRICITÉ • TÉLÉPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE  
1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards • TEL. 022 348 56 06  
e-mail: info@delbon.ch

**EMS LE PRIEURÉ** EMS Le Prieuré  
Chemin du Pré-du-Couvent 3  
1224 Chêne-Bougeries / Genève  
Tél. 022 869 52 00  
Fax 022 869 52 01  
info@emsleprieure.ch  
www.emsleprieure.ch

**Duret sa**  
CHARPENTE  
MENUISERIE  
t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98  
107, avenue de Thônex - 1231 Conches  
www.duret.ch

**new**

Enfin près de chez vous,  
votre hygiéniste dentaire

Cabinet d'hygiéniste dentaire  
indépendante

**O'DENZEN**

Röthlisberger Florence  
32, Rue Peillonex  
1225 Chêne-Bourg  
078 664 94 33

# Chêne-Bourg

## Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 25 juillet au 22 septembre:

Mariages:	24
Reconnaissances:	13
Décès:	62
Partenariats:	2
Déclarations de nom:	4

## Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de CHF 15.-.

## Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que 6 cartes journalières des

CFF sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

**Attention!** Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente. Le prix est de CHF 40.- par jour et par carte (nouveau prix dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014).

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

## Elagage des arbres - taille des haies

«Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds.»

## Requête en construction et démolition

APAT 6233 – 4127 – Mme Kathleen et M. Pat Redly – construction d'un balcon au 1<sup>er</sup> étage – 48, avenue Vieux-Bourg

M 6899-3 – 2945 – Coopérative du Grand-Puits – démolition d'une villa et d'un cabanon de jardin – 28, avenue de Thônex

M 7002 – 2420 et 4379 – M. Jean-Pierre Chollet – démolition d'une maison – 58, avenue de Bel-Air  
 DD 105340-3 – 2945 – Coopérative du Grand-Puits – construction d'un immeuble de logements et garage en sous-sol – 28, avenue de Thônex  
 DD 105830 – 2420 et 4379 – M. Jean-Pierre Chollet – construction de 2 villas jumelles (HPE 43%), places de parc extérieures, couvert à véhicules – 58, avenue de Bel-Air  
 DD 106079/2-3 – 4331 – Divers – (agrandissement du sous-sol, du séjour au rez et des terrasses au 1<sup>er</sup> étage, aménagements extérieurs) – modifications du projet initial – 31A, avenue Petit-Senn  
 DD 106585-3 – 3568 et 3437 – Mme Josiane Bennici – construction de deux villas en ordre contiguë avec une maison existante, couverts à voiture, panneaux solaires en toiture – 80A et 80B, avenue de Bel-Air.

## Noctambus: horaires

au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

### N9 (→ Petit-Bel-Air)

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

### N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50	
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55	3 h 15
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59	3 h 19

### N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

**Tarifs et titres de transports:** les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

## Chêne-Bourg renouvelle son label Cité de l'Energie



C'est en 2010 que la commune de Chêne-Bourg a reçu son label *Cité de l'Energie*. Cette récompense confirme que les communes qui l'obtiennent mènent ac-

tivement une politique énergétique durable et encouragent le recours aux énergies renouvelables, une mobilité supportable pour l'environnement et mettent en œuvre une gestion durable des ressources (pour davantage d'information: consultez le site [www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)).

Grâce sa persévérance dans ce domaine, Chêne-Bourg vient d'obtenir le renouvellement de son label qui lui a été remis officiellement lors de la Journée de l'Energie qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre dernier à Bienne.

Publicité

**PFG** Genève  
 POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES  
 Maison Funéraire - Prévoyance  
 CAROUGE - ST-GEORGES  
 022 342 30 60  
 www.pfg-geneve.ch

## Permanence juridique à la Mairie de Chêne-Bourg

Le Conseil administratif rappelle qu'une permanence juridique destinée aux habitants de Chêne-Bourg qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyers, procédures de divorce, droit du travail, succession et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc., est ouverte à la mairie.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève est présent de 16h00 à 18h00 à la Mairie de Chêne-Bourg.

Les consultations se font sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée et une participation forfaitaire de CHF 30.- sera encaissée sur place.

Les prochaines permanences auront lieu les 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

# Sortie annuelle des aînés de la commune

La traditionnelle sortie annuelle organisée par le Conseil administratif à l'attention des aînés de la commune a eu lieu le 4 septembre dernier, à Villars les Dombes.

Ce ne sont pas moins de 118 participants qui ont visité en petit train le célèbre parc des oiseaux qui abrite la plus grande collection d'oiseaux en France.

A midi, un copieux repas composé de plats typiques de la région attendait tout le monde. Et c'est après un après-midi dansant très

apprécié que les cars ont rejoint Chêne au terme d'une magnifique journée ensoleillée. ■



Publicité

## FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

### P R O M O T I O N S

**SMS 40 M40**

LAVE VAISSELLE  
12 COUVERTS  
Classe énergie: A+  
Consommation d'eau:  
3'360 litres/an  
Consommation  
électrique:  
290 kWh/an  
Niveau sonore: 46 dB (A) re 1 pW  
Dimensions:  
H 85 x L 60 x P 60 cm


**PROMOTION**
~~1390.-~~ **649.-**
**HCE 853923**

CUISINIÈRE - 60 cm  
Volume: 67 litres  
Four multifonction  
9 modes de cuisson  
4 foyers Quick-Light  
Porte froide 4 vitres  
Dimensions:  
H 85 x L 60 x P 60 cm  
Tiroir de rangement  
coulissant


**PROMOTION**
~~2490.-~~ **995.-**
**WM 14E364**

LAVE LINGE FRONTAL  
7 kg  
Classe énergie: A+++  
Consommation d'eau:  
10'686 litres/an  
Consommation  
électrique: 165 kWh/an  
Essorage: 1'400 t/mn  
Fin différée  
Dimensions:  
H 85 x L 60 x P 60 cm


**PROMOTION**
~~1790.-~~ **549.-**
**W 3370**

LAVE LINGE FRONTAL  
1 à 7 kg  
Classe énergie: A++  
Consommation eau:  
10'580 litres/an  
Consommation  
électrique: 179 kWh/an  
Vitesse d'essorage:  
400 à 1'400 t/mn  
Dimensions: H 85 x L 59.5 x P 61.5 cm


**PROMOTION**
~~2690.-~~ **1295.-**

CORNAVIN  
3, rue de Cornavin  
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ  
Tél. 022 786 04 02  
Commande par internet:  
[www.famcuisines.ch](http://www.famcuisines.ch) • [info@famcuisines.ch](mailto:info@famcuisines.ch)

CHÊNE-BOURG - Centre des Trois-Chêne  
2, rue Peillonex (angle 33, rue de Genève)  
Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06

# Une seule zone bleue à macarons

La Direction générale des transports vient d'accepter, en réponse à la demande du Conseil administratif de Chêne-Bourg, de regrouper les deux zones bleues 13A et 13B en une seule zone 13 englobant l'ensemble du territoire communal.

Cette modification s'est avérée nécessaire car à l'usage, le découpage du petit territoire communal en deux secteurs posait d'impor-



tants problèmes pour les détenteurs de macarons en raison du nombre déséquilibré de places entre les deux périmètres concernés.

Les autorités ont par ailleurs profité de cette démarche pour demander au canton de créer sept nouvelles au chemin Cavussin et quatre supplémentaires à l'avenue François-Grisson, en remplacement de l'arrêt du bus TAC qui n'est plus desservi, ces nouvelles places de-

vant permettre de compenser partiellement les emplacements supprimés dans le cadre du chantier du CEVA.

L'ensemble de ce nouveau dispositif se mettra en place dans le courant du mois d'octobre avec le remplacement de la signalisation existante. Les macarons en vigueur le resteront jusqu'à leur renouvellement mais seront valables sur l'ensemble de la commune. ■

## Dans le cadre de la deuxième partie de la saison culturelle 2014, les prochains spectacles proposés se dérouleront:



**Les jeudi 6 et vendredi 7 novembre à 20h00**

**Chanson française  
Lydia d'Uina**

**Un concert spectacle culinaire**

L'art de raconter l'histoire d'une maman, sur des musiques et des chansons, avec les odeurs des "pizokels" spécialité grisonne cuisinée en direct sur scène. Après avoir interprété les chansons de Jacques Brel pendant plus de 10 ans, les deux compères, Jean-Pierre Renggli (textes) et Philippe Berthoud (arrangements musicaux), nous présentent cette fois leur nouveau spectacle issu d'une démarche beaucoup plus personnelle.

Cette création, élaborée avec la complicité de Gérard Demierre (réalisation scénique), nous emmène en Basse Engadine dans les années 1930.



**Le jeudi 20 novembre à 20h00**

**Théâtre**

**Le Trip Rousseau**

Jean-Jacques Rousseau revient. Le spectacle fait revivre les événements marquants de son existence sur un rythme effréné sans faire l'impasse sur les contradictions du grand homme. Cette pièce s'adresse autant aux connaisseurs qu'à ceux qui ignorent tout de Rousseau. Une heure et demie de voyage en compagnie de Jean-Jacques, de ses amours, de ses amis, de ses ennemis, une heure et demie pour mieux comprendre ses idées, leur force, leur impact.

C'est le Trip Rousseau!

Emmanuel Dabbous – Deborah Etienne – Jean-Alexandre Blanchet

Durée: 85 minutes



**Le vendredi 28 novembre à 20h00**

**Théâtre burlesque**

**Cabaret des Vilaines**

**Compagnie Loua**

Un trio scénique décapant qui se donne pour but de décortiquer les ficelles de nos feuilletons préférés... Un pastiche décalé de notre petit écran bien-aimé et un hommage aux arts vivants! Vous aimez les séries? Vous allez adorer le Cabaret des Vilaines!

**Interprétation:** Nathalie Rudaz – Marylène Rouiller – Matthieu Sesseli

**Mise en scène:** Valérie Bovet

**Ecriture:** Nathalie Sabato

**Durée:** environ 75 minutes sans entracte

Plus d'informations en temps voulu sur le site Internet de la commune: [www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch)

Publicité



## SERRURERIE

### Renato LAZZARONI

DÉPANNAGE  
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES  
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET  
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A      Atelier:  
1225 Chêne-Bourg      Tél. + fax 022 781 56 26  
Tél. 022 349 37 39      Natel 079 431 66 29  
Fax 022 349 52 72      lazzaroni.r@bluewin.ch



## CUIVRETOUT S.A.

82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29

FERBLANTERIE - COUVERTURE  
ÉTANCHEITÉ - ENTRETIEN



25  
depuis ans  
à votre service

### TOITURES

Les Spécialistes

E-mail: [info@cuivretout.ch](mailto:info@cuivretout.ch)  
[www.cuivretout.ch](http://www.cuivretout.ch)

**Auberge Communale de Thônex**



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE  
 TEL 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56  
**Alain Akar**  
 e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch  
 Ouvert 7/7 de 7 h 30 à 1 h du matin  
 Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

**NOUVEAU**  
**Cabinet de Pédiurie-Podologie**  
**REVUZ Caroline**  
 ☎ 022 348 68 51 ou 079 835 73 34  
 📍 Route de Chêne 96 • 1224 Chêne-Bougeries  
 Parking privé - Tram 12, arrêt Grangettes  
 Soins • Appareillages • Semelles • Domiciles

**PACO ELECTRICITE S.A.**  
 Entreprise générale d'électricité  
 Concessionnaire SIG et Swisscom  
 Electricité - TV et Téléphone  
 7, av. Krieg - 1208 Genève  
 Tél: 022 349 84 79 - Fax: 022 349 84 76  
 e-mail: pacoelec@bluewin.ch

V E R R E S • M I R O I R S • S T O R E S



**bativer**  
 On va vous plaire

**Store abîmé ou verre cassé ? Dépannage d'urgence au 022 735 56 60**

Bativer • 33, rue de la Mairie • 1207 Genève • Fax 022 735 56 46

**Spinelli & Fils**

9, ch. du Pâquier  
 1231 Conches  
 T 022 347 20 22  
 info@spinelli-ge.ch  
 www.spinelli-ge.ch

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

**AUTOS - PNEUS CHENOIS**

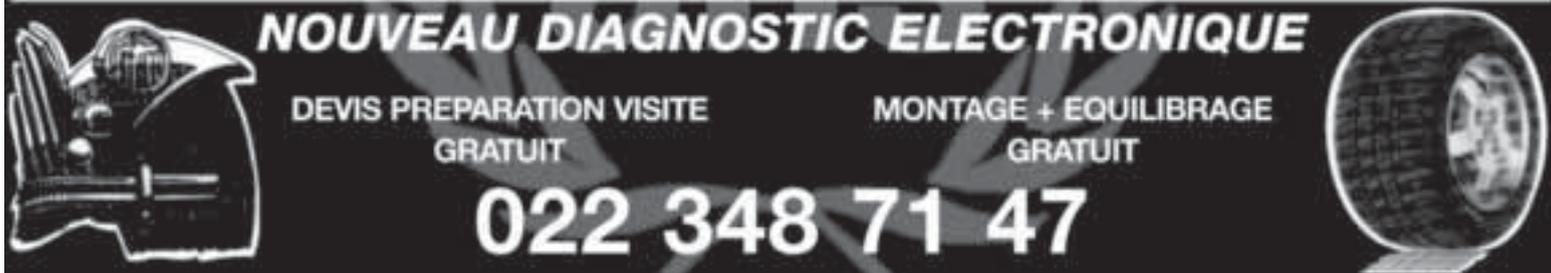
MECANIQUE TOUTES MARQUES		PROMOTIONS SUR PNEUS	
- REMPLISSAGE CLIMATISATION	98.-	- NEUF dès	69.-
- ANTIPOLLUTION	50.-	- OCCASION dès	30.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR	96.-	- GARDIENNAGE	25.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE	90.-	- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER	80.-
- NOTRE FORFAIT VISITE	213.-	- GEOMETRIE	50.-
- VIDANGE	98.-		

**NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE**

DEVIS PREPARATION VISITE GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE GRATUIT

**022 348 71 47**



# Thônex

## Cimetière

Nous portons à la connaissance des intéressés que les tombes des personnes inhumées dans le cimetière de **Thônex en 1994, ou renouvelées jusqu'en 2014**, arrivent à échéance:

- dans le carré "B": 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 57, 63, 65
- dans le carré "C": 5
- dans le carré "D": 169
- dans le carré "E": 3, 12, 13, 21, 26, 31, 37, 38, 43, 54, 87
- dans le carré "Enfants": 11, 21, 41, 52
- dans le carré "H": 51, 61, 71, 81, 91
- dans le carré "N": 2
- dans le carré "U": 5, 34, 51
- les concessions: 47, 48, 49, 50, 274, 275, 276, 277

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la Mairie de Thônex - case postale 64 - 1226 Thônex, **jusqu'au 31 janvier 2015**.

Le retrait des monuments et entourages non renouvelés ne peut se faire qu'après demande d'autorisation à la Mairie, conformément au règlement du cimetière. Ils devront être enlevés au plus tard le 31 janvier 2015; passé cette date, la commune en disposera.

## Exposition des artistes et artisans chênnois

L'exposition des artistes et artisans chênnois a lieu du 31 octobre au 9 novembre à la salle des fêtes de Thônex, avec la participation de la **Palette de Gaillard**. Ouverture: les vendredis et samedis de 14h00 à 20h00, du dimanche au jeudi de 14h00 à 18h30. Exposition de peintures (huiles, aquarelles, etc), photographies, sculptures, dessins, artisanat, etc. A ne pas manquer!

## Le service culturel de Thônex vous propose

### "Virginie ou si le silence n'était pas d'or",

pièce de théâtre par les enfants et adolescents du Théâtrecomp, samedi 15 novembre à 20h30 à la Salle des Fêtes de Thônex. Ouverture des portes à 19h30.

### Requiem de Mozart

par le Chœur Arte Musica, samedi 22 novembre à 20h30, à la Salle des Fêtes de Thônex. Ouverture des portes à 19h30.

**Billetteries:** Mairie de Thônex et Service culturel Migros

## Thônex Live présente

**Black M**,  
dimanche 23 novembre à 20h30  
**Tiken Jah Fakoly**,  
mardi 25 novembre à 20h30  
**Ayo**,  
mercredi 26 novembre à 20h30  
**Julien Doré**,  
samedi 6 décembre à 20h30

Ces concerts ont lieu à la Salle des Fêtes de Thônex.  
**Informations et renseignements:**  
[www.thonexlive.ch](http://www.thonexlive.ch)

## Comité des fêtes et du jumelage

Le traditionnel **Concert de Noël** organisé par le comité des fêtes et du jumelage a lieu **mardi 2 décembre** à 20h00 à l'église Saint-Pierre de Thônex avec la participation du Chœur des collègues Claparède et CEC Emilie-Gourd, dirigé par M. Didier Bonvin. Entrée libre. Collecte.

## Requêtes en démolition et construction

APA 40515 – parcelle 5865 – fe 13 – M. Pierre-Olivier Christen c/o Piscine et Spas SA pour M. Alain et Mme Martine De Felice – construction d'une piscine – avenue des Verchères 8b

DD 1070573 – parcelle 5130 – fe 29 – M. Christian Scheidegger, architecte c/o AETC Sàrl pour M. Christian Bringeon – augmentation de la surface habitable dans une villa groupée – transformation du réduit existant en jardin d'hiver – chemin de la Mousse 99

APA 40416 – parcelle 5621 – fe 28 – M. Gérard et Mme Huguette Antille pour eux-mêmes – construction d'une véranda – chemin des Grives 2

APA 40434 – parcelle 3172 – fe 25 – Mme Luisa Paz Pour M. Eugenio Maggiora – installation de 2 abris de jardin – chemin des Castors 3

APA 40706 – parcelle 4837 – fe 19 – M. Christophe David c/o SPG Prorenova pour Mme Marceline Champendal – réfection des façades, de la toiture et des terrasses – rue de Genève 119

APA 40707 – parcelle 4839 – fe 19 – M. Christophe David c/o SPG Prorenova pour Société Immobilière

Thônex Soleil D – réfection des façades, de la toiture et des terrasses – avenue Tronchet 1

APA 40511 – parcelle 4746 – fe 17 – M. Christophe Lacaste c/o Conti et Ingénieurs Associés, pour M. Ricci c/o Gérofinance, pour PPE Apollo – rénovation de la production de chaleur avec passage au gaz – rénovation production d'eau chaude sanitaire – avenue Adrien-Jeandin 8-22

APA 40708 – parcelle 4836 – M. Christophe David c/o SPG Prorenova pour Société Immobilière Thônex Soleil A – réfection des façades, de la toiture et des terrasses – rue de Genève 117

APA 40565 – parcelle 5787 – fe 36 – M. et Mme Laurent et Sonia Labeaume pour eux-mêmes – aménagements extérieurs – installation d'un spa – chemin Plein-Sud 42b

APA 40782 – parcelles 4902, 5718 – fe 19 – M. Thomas Nadas, architecte pour M. René Kamerzin c/o Pro-Infirmités, pour Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève – installation d'une rampe d'accès mobile – rue de Genève 113

APA 40574 – parcelle 6165 – fe 27 – M. Diango Spironelli, architecte c/o DS-architecture SA pour M. Alexandre Lupini – construction d'une place de parking et d'un mu-

ret – chemin de la Mousse 71  
APAT 6229 – parcelle 3948 – fe 33 – Mme Patrizia Rosati pour elle-même et M. Diego Rosati – pose d'un chalet de jardin – route de Jussy 98

APAT 6230 – parcelle 4960 – fe 33 – Biossun Suisse Sàrl pour M. Max Bartsch – installation d'une pergola – parc du Martin-Pêcheur 38

DD 106303-3 – parcelles 5684, 5700 – fe 6, 12 – Commune de Thônex, pour elle-même – installation de balises lumineuses – chemin de Mapraz  
APAT 6232 – parcelle 4931 – fe 28 – M. Franz Bieler pour lui-même et Mme Rachel Bieler – reconstruction d'un abri de jardin – chemin du Petit-Bel-Air 34

APA 40467 – parcelle 6270 – fe 24 – M. François Dulon architecte c/o Atelier March SA pour l'ARC et la Commune de Thônex – "école primaire de l'Arc" réaménagement de bureaux au rez-de-chaussée – chemin de la Mousse 100

M 7268-3 – parcelle 3976 – fe 25 – M. Thomas Früh, architecte c/o F. Baud et T. Früh atelier d'architecture pour M. François-René Julien Baud et Mme Isabelle Rinaldi Baud – démolition d'un chalet – chemin Emile-Bressler 5.



## Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

### Horaires

**Lundi:** 9h00 - 11h30 **Mercredi et samedi:** 9h00 - 11h30 et 15h00 - 18h30  
*Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

### Abonnement Adulte

**Individuel ou couple:** 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1<sup>er</sup> juillet) + Location de livres adultes: 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'art 1.30 CHF)  
4 livres par adulte pour 3 semaines

### Abonnement Famille

**Parents\* et enfants:** 10.- CHF (5.- CHF dès le 1<sup>er</sup> juillet) + Location de livres adultes: 0.70 CHF; (Poche 0.50 CHF, Livre d'art 1.30 CHF)

### Location de livres enfants gratuite

4 livres par adulte pour 3 semaines; 4 livres par enfant pour 3 semaines;  
**8 livres enfants maximum par famille**

\* **Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.**

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'**Heure du conte** et des **Lectures d'albums**, ainsi que des animations gratuites destinées aux enfants. Une **grande braderie de livres** est également organisée au début de l'été.

Renseignements: [www.bibliothequegaillard.com](http://www.bibliothequegaillard.com)

## Préoccupations sécuritaires dans les communes Du côté de Thônex

La Ville de Thônex se distingue par sa situation à la frontière de la France. Cette particularité géographique influence logiquement sa politique sécuritaire, sans pour autant en être la principale préoccupation. Le Conseiller administratif en charge de la sécurité, Claude Détruche bouscule certaines idées reçues et dresse un panorama complet des forces en présence.



### Les APM, cheville ouvrière du dispositif sécuritaire communal

Thônex, ville en mouvement constant, traversée par d'importants axes routiers, desservie par des lignes de tram et de bus, voit tous les jours défilier un trafic transfrontalier important. On est alors en droit de se demander s'il existe un revers de la médaille à ce dynamisme. Concrètement, quels sont les problèmes rencontrés et quels dispositifs ont été pris par les Autorités communales pour les régler? «L'Exécutif thônésien a mis en œuvre un concept voulu par le Conseil municipal. Notre principal effort a d'abord été de renforcer notre équipe d'agents de police municipale (APM). Sa coordination a été confiée au chef de poste, Patrick Moynat et notre effectif s'élève aujourd'hui à 11 agents et 2 contrôleurs de stationnement». Avec la modification de la LAPM<sup>1</sup>, les missions des APM se sont étoffées: «Désormais, les polices municipales doivent se tenir prêtes à intervenir en renfort dans d'autres communes si le cas se présente». Une particularité des APM thônésiens est qu'ils patrouillent également à Puplinge qui n'a pas de police municipale: «Depuis 4 à 5 ans, une convention entre nos deux communes régit cette collaboration, avec un cahier des charges très précis. Dans la possibilité de leurs horaires, les APM thônésiens se déplacent en terres puplingeuses». Par contre, malgré ce qu'on peut imaginer vu les liens historiques qui les unissent, il n'y a pas de patrouilles intercommunales chênôises:

«Chaque commune des Trois-Chêne a étoffé ses propres effectifs d'agents municipaux et il n'y a pas de nécessité apparente à les réunir en constituant des patrouilles mixtes. Il existe cependant une convention avec le Centre sportif Sous-Moulin: à tour de rôle, les communes chênôises lui mettent à disposition des APM lors des grands événements sportifs qui s'y déroulent». M. Détruche ajoute que «les accords intercommunaux prévoient qu'en cas de poursuite d'un individu, on puisse franchir les frontières communales. En outre, il faut savoir que les échanges d'informations entre les différents postes de police sont importants».

Comme dans d'autres villes genevoises, l'importance des APM réside surtout dans leur temps de présence sur le terrain et leur visibilité: «Les patrouilles thônésiennes sillonnent les différents secteurs de la commune de jour comme de nuit, en semaine et pendant le week-end». Ainsi, ils assurent une permanence de 6h00 à 18h30 en semaine (les vendredis jusqu'à 2h00) et les samedis de 19h00 jusqu'à 2h00 du matin. Un numéro de téléphone est à la disposition de la population pendant les heures ouvrables<sup>2</sup>, doublé d'un autre numéro en dehors de celles-ci: «Les urgences doivent évidemment être communiquées au 117 en priorité. Ces numéros d'appel sont destinés à régler des petits problèmes du quotidien, tels des litiges de voisinage par exemple».

A ce jour, les APM se répartissent entre le pavillon annexe à la Mairie pour les tâches administratives et l'attention au public, et la Villa Minazzi pour la logistique. Une demande d'autorisation de construire a été déposée pour un futur bâtiment à l'avenue Tronchet qui abritera le guichet de services aux communiens, avec un guichet unique pour les APM et des bureaux sur deux étages. «L'argent, la volonté, le projet, tout est là, mais malheureusement les choses persistent à cause de la maison classée (ndlr: la Villa Vincent, construite en

1932 par l'architecte genevois du même nom) se trouvant devant le futur bâtiment».

Un autre projet est quant à lui à l'étude: celui de l'aménagement de locaux de détention. «Ce n'est pas très sexy, ça coûte cher, mais c'est inhérent aux nouvelles compétences des APM. Nous avons le projet de reprendre les locaux actuellement occupés par le Crédit Suisse, idéalement situés à côté du poste de police de Chêne-Thônex. Nous souhaitons y aménager des cellules. Comme ce projet est relativement coûteux, nous souhaiterions qu'il soit intercommunal. Dans l'idéal, il regrouperait les Trois-Chêne et Puplinge, ainsi que toute commune intéressée». Aux dernières nouvelles, ce projet serait en bonne voie, puisque, dans sa séance du 16 septembre dernier, le Conseil municipal de Thônex a, pour sa part, voté à l'unanimité le crédit pour l'achat des locaux.



### Autres corps de sécurité en présence

#### Poste de police de Chêne-Thônex et corps de gardes-frontière

Une fois par mois, le Conseiller administratif en charge de la sécurité reçoit le chef de poste de Chêne-Thônex, celui des APM ou son remplaçant et un représentant des gardes-frontière. La teneur de leurs réunions reste confidentielle: on y évoque les missions réalisées et on échange des informations sur des affaires en cours. Les relations avec la police cantonale sont quotidiennes et harmonieuses, même si le manque d'effectifs au poste de Chêne-Thônex complique parfois les rapports<sup>3</sup>. Le travail avec les douaniers se déroule quant à lui à

merveille: «à Thônex, nous avons l'énorme chance de pouvoir compter sur le corps des gardes-frontière. Leur travail est remarquable: ils sont très actifs grâce à leurs patrouilles internes mobilisées le long des 5,7 km de frontière avec la France. Du coup, nous avons la chance d'avoir au minimum une patrouille qui tourne en permanence. C'est un plus pour notre maillon sécuritaire! Les gardes-frontière sont également très présents par leurs tournées en hélicoptère et les actions très spécifiques qu'ils mènent sur le terrain». Avec l'entrée en vigueur de leurs nouvelles missions, les APM communales ont des contacts fréquents avec les douaniers présents sur nos cinq postes-frontière (Mon-Ideé, Pierre-à-Bochet, Moillesulaz, Vallard et Fossard), dans le cadre de la lutte contre la drogue: «Lorsque la situation dépasse leurs compétences, ils se tournent vers la police cantonale qui prend le relais».

### Polices municipales transfrontalières

Des contacts existent entre les APM et les polices municipales transfrontalières: «Dans le cas de Thônex, nous sommes surtout en relation avec la police municipale de Gaillard».

### Police privée

Des interventions d'une entreprise de police privée sont organisées en semaine, mais

aussi en week-end: «celle-ci sillonne le périmètre communal, vérifie les bâtiments publics et les salles en location, contrôle les déchetteries, etc. Ces patrouilles prennent le relais des APM, en commençant leur tournée à 22h00».

### Les Correspondants de nuit, les anges gardiens thônésiens

Depuis quelques mois, la Ville de Thônex s'est adjoint les services de «Correspondants de nuit». Il s'agit de postes qualifiés, puisque ces trois hommes et deux femmes ont une solide formation dans le domaine du social. Rattachés au Service de la cohésion sociale de

(suite ci-contre)



Thônex, leurs tâches sont multiples: ils veillent au sommeil des habitants en coupant court au tapage nocturne, luttent contre les incivilités (tags, etc), combattent l'insalubrité (décharges sauvages), orientent les personnes selon leurs besoins et restaurent le dialogue social (rôle de médiation). Un numéro gratuit\* a été mis à la disposition de la population qui peut les joindre à tout instant. Ils sont présents sur le terrain les mercredis et dimanches de 14h00 à 20h00, ainsi que les jeudis, vendredis et samedis de 18h00 à 2h00. «Pour les Autorités, ils jouent un rôle de prévention primordial. Ils sont très mobiles et nous pouvons leur donner des objectifs très précis. Ils sont en relation constante avec les APM et la police cantonale. Les échos que nous avons de leur travail sont très favorables», se réjouit M. Détruche.

D'autres acteurs complètent le dispositif de sécurité tel que l'ont imaginé les Autorités thônésiennes: les TSHM, les surveillants de stationnement, les patrouilleuses scolaires et même les concierges jouent un rôle primordial dans le concert sécuritaire communal: «Nous avons deux surveillants de parking entièrement gérés par la commune. Le produit des recettes perçues lui revient donc entièrement. Leurs missions sont données par le Conseil administratif via le chef de poste des APM. Quant aux patrouilleuses scolaires, elles sont plus d'une dizaine. Formées par les APM, elles sont indispensables sur des axes à fort trafic, tels que l'avenue Tronchet /rte de Malagnou/rte Blanche».

On le voit, de grands moyens sont déployés en faveur de la sécurité dans la commune de Thônex qui a consacré, en 2014, 5,59% de son budget aux agents de police municipale.

#### Petits soucis et grands remèdes

Bonne nouvelle: la commune n'a pas de parcs et peu de places, et par conséquent moins de problèmes de gestion des jeunes que

d'autres grandes communes genevoises. «Il y a bien une place, celle de Graveson qui à l'origine constituait un point sensible avec ses réunions de jeunes... Mais elle est en travaux depuis peu, alors les soucis se sont réglés d'eux-mêmes». Et dans les préaux des écoles? «Oui, il y avait bien celle d'Adrien-Jeandin et les alentours de la Maison des Quartiers, mais ça s'est stabilisé. Les soucis avec les jeunes sont cycliques; ils varient en fonction des lieux et des saisons».

Et que dire des braquages des bureaux de change? «Nous sommes loin d'être les seuls à connaître ce type de déboires; nos voisins de Chêne-Bourg pourront vous le dire! Nous menons une collaboration très étroite avec la police française. Le travail des gardes-frontière est remarquable et leur présence sur notre poste-frontière primordiale. Ainsi, les cambriolages sont en légère baisse à Thônex, surtout dans les villas, ce qui n'est pas le cas de l'autre côté de la frontière». Deux séances ont été organisées avec la police cantonale dans le cadre de *GE veille*: «il y a eu plus de 200 personnes à chaque fois». Parfois, des séances sont organisées à la demande des habitants d'un quartier: «Ce fut le cas au Curé-Desclouds où des vols en cascade avaient été signalés. Certains habitants avaient fait monter la sauce et mis le quartier en émoi, mais en définitive, ils n'étaient pas plus d'une vingtaine à assister à la réunion, ce qui démontre qu'il faut être prudent face à des réactions parfois trop émotionnelles».



Curieusement, le parcours d'un bus peut également engendrer des problèmes: «Le 61 part du quartier du Perrier à Annemasse, s'arrête à Sous-Moulin, puis traverse la commune. Les douanes ouvertes, les dealers transitent facilement. Pénétrer dans notre territoire est pour eux un véritable jeu d'enfant. Ainsi, on constate que le trafic de drogue s'est intensifié ces dernières années. La nouveauté c'est que les APM ont maintenant la possibilité d'intervenir et de poursuivre les petits dealers. Les mendiants, eux, ne font que passer, car nous intervenons directement sur notre commune, ce qui les dissuade de rester. Concrètement, nous les appréhendons et les conduisons au poste de police où ils restent durant 4 heures; ils en ressortent avec une amende et l'impression d'avoir perdu leur temps. S'ils ne payent pas leur contravention et laissent accumuler les suivantes, la situation se corse pour eux. Leur dossier se charge progressivement et la loi sur l'interdiction de la mendicité s'applique: ils sont emprisonnés, puis expulsés et risquent carrément l'interdiction de pénétrer en territoire suisse. De quoi les dégoûter de mendier dans les rues communales, en tous cas en semaine, lorsque la présence de nos APM est plus visible».

#### Quid du Contrat local de sécurité?

A l'instar d'autres communes genevoises, Thônex hésite à parapher un Contrat local de sécurité avec l'Etat: «Nous avons bien compris les tenants et les aboutissants. Il s'agit de fixer deux à trois points d'ancrage; or, dans notre Ville, ceux-ci ne peuvent pas être bien définis, comme c'est le cas à Carouge par exemple. Nous n'avons pas de problèmes d'établissements publics ou-

verts tard dans la nuit ou de parking. Nous nous montrons prudents, puisqu'il s'agit d'être "win/win" dans ce genre de contrat. Plus concrètement, nous hésitons, car si nous connaissons bien les missions de nos APM, nous ignorons ce qui est fait au niveau cantonal. Ce que nous observons, c'est que le poste de Chêne-Thônex manque d'effectifs. L'ilotier est en arrêt maladie depuis plusieurs mois; M. Fabbi, l'enquêteur qui faisait un travail formidable d'intérêt public, notamment dans la lutte contre les tags et les incivilités, a été promu et muté ailleurs, et n'a depuis pas été remplacé. Nous ignorons pour l'heure quand ces deux postes essentiels seront repourvus. A cause de ces carences, les heures d'accueil au public sont très restreintes, ce qui n'est pas satisfaisant. Actuellement, lors des Promotions scolaires, la police cantonale n'est en mesure de nous fournir que 1-2 agents pour épauler nos APM, alors que cet événement attire tous les ans quelque 5'000 personnes! Ce contrat est une bonne idée en théorie, mais, sur le plan pratique, il faudrait que les effectifs de la police cantonale soient à la hauteur des nécessités. Les spécificités des communes font qu'il est difficile de définir ces fameux trois axes demandés par l'Etat, censés changer la vie des Thônésiens. Le projet n'est pas mûr». On le voit: Thônex a une position on ne peut plus claire dans ce dossier. ■

Kaarina Lorenzini

\* Interview parue dans le bulletin d'informations de l'Union genevoise de partenaires de la sécurité (UGPS) et reproduite ici avec son aimable autorisation.

<sup>1</sup> En juin 2013, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi sur les agents de police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM) ayant pour conséquence que «les prérogatives des APM, dans les domaines d'infractions prévues par le droit fédéral, ne se limitent plus à la législation routière mais comprennent aussi la possibilité d'interpeller et de mener des actes de police judiciaire en matière de comportements contraires à la législation sur les stupéfiants et sur les armes» (Conseil d'Etat, communiqué de presse du 21 août 2013). En outre, depuis février 2013, «les APM ont la compétence d'appliquer le code de procédure pénale, en d'autres termes de procéder à des actes de police judiciaire (audition, rédaction d'un rapport, notamment)» (op. cit.)

<sup>2</sup> T 022 869 30 02 (lundi-vendredi de 8h00 à 17h00)

<sup>3</sup> T 022 869 39 99 (hors heures ouvrables et week-ends)

<sup>4</sup> Voir sous "Contrat local de sécurité"

<sup>5</sup> T 0800 12 1226

## Thônex social

### Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

### Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

### Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens.: tél. 022 349 30 66.

### Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

### Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens.: M. Roger Helgen, tél. 022 349 63 95.

## Association des restaurants scolaires de Thônex

p.a. Mairie de Thônex • Case postale 64 • 1226 Thônex

### 33<sup>ème</sup> assemblée générale

Mercredi 12 novembre à 19h00  
au restaurant scolaire Adrien-Jeandin  
Avenue Adrien-Jeandin 7

#### Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la 32<sup>ème</sup> assemblée générale du 6 novembre 2013
2. Rapports du président, du trésorier et des vérificateurs aux comptes
3. Approbation des rapports et décharge au comité
4. Election du président-e
5. Election du comité
6. Désignation des vérificateurs aux comptes
7. Propositions individuelles et divers
8. Communications du président

Au nom du comité:  
Christine Casadei, Présidente



# Piscine de Thônex

8, chemin de Marcellly  
1226 THÔNEX - 022 348 72 50  
Cours de natation: 022 349 04 22

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée île de Jussy, face Rolex)

### HORAIRES 2014

**Du lundi 22 septembre au 31 décembre 2014**

#### BASSIN COUVERT

Lundi	Fermé (sauf aux écoles)
Mardi	11 h30 à 20h30
Mercredi	11 h30 à 20h30
Jeudi	11 h30 à 18h30 (Cours de 19h à 20h30)
Vendredi	11 h30 à 20h30
Samedi	9 h à 17h
Dimanche	9 h à 17h

*Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9h, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire).*

*L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.*

	TARIF GÉNÉRAL				HABITANTS DE THÔNEX UNIFORMEMENT		HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1)			
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
16 à 18 ans	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
JUS-AJ / Étudiants	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Chômeurs	4.-	36.-	24.-	-	-	2.50	18.-	12.-	-	-
Carte gigogne	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-

(1) Les habitants des communes affiliées: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Chexlex, Cologny, Gy, Jussy, Meinau, Presingy, Puplinge et Vandœuvre souhaitent bénéficier d'un abonnement à tarif réduit, doivent présenter une carte de commune établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhaitent bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

Publicité



Cours de natation dès 4 ans  
Cours d'aquagym

T. 022 349 04 22  
info@scolenatationthonex.com





**PIERRE  
MAGNARD**  
OPTICIEN  
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115  
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

## Journée de soutien aux enfants malades

# Une réussite totale... Un énorme merci à tous les acteurs

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée du 7 juin un rendez-vous exceptionnel. Le soleil brillait dans le ciel et la température flirtait avec les 32°.

Dès les premières minutes de jeu les t-shirts suintaient la transpiration et la motivation des joueurs n'avait d'égal que leur engouement pour la cause.

Le slogan «Les polices municipales mouillent le maillot pour les enfants malades» prenait tout son sens. Le public était attentif et chacun encourageait l'équipe qu'il avait choisie.

Environ 300 personnes ont fréquenté le site du Centre sportif de Sous-Moulin sur la commune de Thônex et au plus fort de la journée on pouvait compter 200 invités.

Les enfants, noyau central de cette action, se sont intégrés aux équipes de football et de beach-volley. Equipés de polos des polices municipales, ils ont, l'espace d'un instant, pu endosser la peau d'un policier et certainement exaucer l'un de leurs rêves.

Le soutien de plusieurs administrations communales, de l'entreprise Wydler SA ainsi que les recettes perçues lors de cette journée ont été plus que favorables. Une somme de CHF 2'000.- a été remise à chacune des associations partenaires *Hôpiclowns* et *Make A Wish*.

Cette journée doit également son succès à un nombre important de bénévoles qui se sont investis sans compter pour mener à bien une telle entreprise ainsi qu'à la di-



rection du Centre sportif de Sous-Moulin qui a mis à notre disposition ses infrastructures.

Pour une première, cet événement organisé par l'Union des Polices Municipales Genevoises a été une réelle réussite, tant et si bien qu'il sera reconduit en 2015.

Pour le bien des enfants malades, nous espérons que le succès de cette journée ira grandissant les années à venir. ■

**Patrick Moynat,**  
Président de l'Union  
des Polices municipales  
genevoises

## Discours du Président du groupement des Chefs de Corps des Polices Municipales des Communes Genevoises

«Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour la bonne cause, pour contribuer modestement aux efforts fournis par des personnes empreintes d'intentions nobles qui sont d'offrir la possibilité à de nombreux enfants atteints dans leur santé de réaliser un rêve, rencontrer une star, découvrir des merveilles de la nature, ou tout simplement trouver un peu de bonheur dans une rencontre fortuite avec un clown, histoire d'oublier durant un court instant la triste réalité de la vie.

S'il est vrai que la vie peut parfois sembler injuste, il faut admettre qu'elle offre également des instants de joie intense qu'il faut savoir saisir. Ceci me rappelle une grande personne qui disait: «la vie est comme un gros tas de fumier sur lequel pousse parfois une petite fleur, qui apparaît soudain comme un trésor, dont il faut profiter et qu'il faut cueillir». De ces instants de joie, la journée à laquelle nous participons aujourd'hui en fait également partie. En effet, elle nous permet aussi de nous recentrer sur les vraies valeurs de la vie, l'échange et l'amitié.

Je dois admettre que pour nous, policiers municipaux, experts de la proximité, c'est chaque jour qui passe que nous apportons notre contribution au bien-être des grands comme et des petits, souvent sans même nous en rendre compte. Aussi, une journée comme celle-ci devrait nous permettre d'être plus attentifs aux vraies valeurs, mieux comprendre certaines personnes qui sont dans la détresse d'avoir un enfant malade, relativiser et laisser de côté nos petits soucis quotidiens, nos querelles de clocher.

Pour ces raisons, au nom du groupement des chefs de corps des polices municipales genevoises, j'aimerais adresser mes plus vifs remerciements et mes félicitations pour l'organisation de cette journée, en souhaitant qu'il y en ait beaucoup d'autres, aux membres du comité de l'union des polices municipales genevoises qui se sont investis sans compter et ce malgré une charge de travail importante en cette période de l'année. Bravo pour votre investissement, je vous souhaite plein succès.

Je remercie également mes collègues, chefs des polices des communes genevoises qui ont permis à leurs collaborateurs de se libérer pour pouvoir participer à cette journée, afin de mouiller leur maillot pour les enfants malades. Bravo!>>

Plt Courtet



# Thônex Total Country



© Alda Agic Noel

la vente de billets "one thonard", seuls acceptés pour payer la nourriture et les boissons en salle. Bien entendu, la banque originale style *Far West* placée à l'entrée assurait le change!

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, ainsi qu'aux membres de *Téléthon Genève* qui y ont participé activement et notons que le bénéfice de la soirée sera versé à cette association. ■

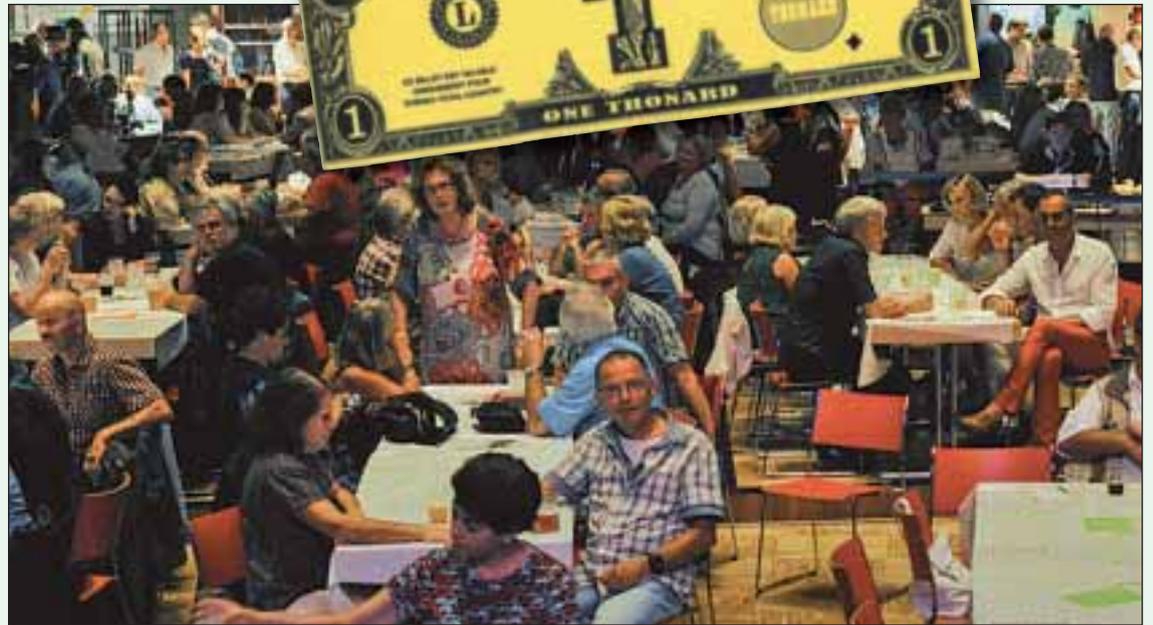
José Fischer

En ce samedi 20 septembre, les amateurs de *country* se sont retrouvés à la Salle des Fêtes de Thônex pour un concert organisé par le comité des fêtes et du jumelage, en association avec le Téléthon de Genève.

Devant une salle bien remplie par une assistance enthousiaste, Paul Mac Bonvin et son groupe ont occupé la scène de 20h00 à 22h15, pour la première partie du concert. A un moment, un jeune homme en tenue écossaise a traversé la salle en jouant de la cornemuse et les a rejoints pour la fin de leur prestation.

La deuxième partie de la soirée était assurée par le groupe américain *Foster Martin Band*, qui a eu tout autant de succès, bien qu'étant plus tonique et parfois plus rock que *country* au goût de certains!

Ce ne sont pas moins de 40 bénévoles qui ont assuré le service et



## La Maîtresse en maillot de bain

Thônex – La culture avec vous nous a proposé le mardi 16 septembre le premier spectacle de la saison, une pièce amusante du style "théâtre de boulevard": *La Maîtresse en maillot de bain*, écrite par Fabienne Galula et mise en scène par Jean-Philippe Azema, assisté de Danielle Carton, évoque les péripéties d'une jeune psychologue parachutée par le ministère de l'Education Nationale dans une salle des maîtres d'école maternelle. Bienvenue au paradis des gommeuses, des doudous et des anti-dépresseurs!

© Joseph Carlucci

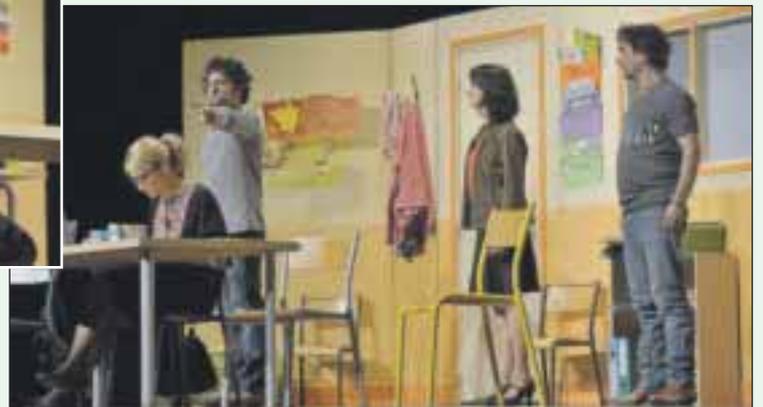


Cette comédie désopilante, pleine de subtilités et d'éclats de voix, magnifiquement jouée par ses deux comédiennes et deux comédiens a conquis le public, hélas trop

peu nombreux malgré un prix d'entrée plus que raisonnable.

Bravo aux comédiens et merci au service culturel de la commune de Thônex! ■

J.F.



**Thônex**  
Salle  
des fêtes

**EXPOSITION**  
des artistes et artisans  
des Trois-Chêne

avec la participation  
de « La Palette de Gaillard »

du 31 octobre  
au 9 novembre 2014

vernissage  
jeudi 30 octobre  
de 18h à 21h

vendredi et samedi  
14h - 20h  
du dimanche au jeudi  
14h - 18h30

Tous le patronage des communes chénoises

**Thônex**  
La culture avec nous!

THÉÂTRE CHAM

Virginie  
ou Si le silence  
n'était pas d'or...

Mu par plus  
de 6500 spectateurs

**Théâtre - Conte musical**  
Samedi 15 novembre 2014

20 h 30  
Casse et portes  
19h30

Dès 7 ans

**SALLE  
DES FÊTES**

Informations et billetteries :  
• Mairie de Thônex (022 869 39 09 - www.thonex.ch)  
• Service culturel Migros (022 319 61 11)

**Thônex**  
La culture avec nous!

**Chœur Arte Musica**  
Requiem de Mozart

20 h 30  
Casse et portes  
19h30

**Concert Classique**  
Samedi 22 novembre 2014

**SALLE  
DES FÊTES**

Informations et billetteries :  
• Mairie de Thônex (022 869 39 09 - www.thonex.ch)  
• Service culturel Migros (022 319 61 11)

**Concert  
de Noël**

Mardi 2  
décembre 2014 à 20 h

**CHŒUR DU COLLÈGE  
CLAPARÈDE  
et du CEC ÉMILIE-GOURD**  
sous la direction de Monsieur Didier BONVIN

à l'Eglise  
Saint-Pierre  
de Thônex  
35, avenue de Thônex  
Entrée libre - Collecte

Organisation :  
Comité des Fêtes et du Jumelage de Trénes

# Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'Annuaire chênôis<sup>1</sup>, rubrique voirie, pages 124 à 135 de l'édition 2014-2015.

	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
<b>Ordures ménagères</b> 	Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.		Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: containers à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
<b>Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement</b> 	Levée le 2 <sup>e</sup> jeudi du mois.	Tous les 2 <sup>e</sup> mardis du mois.	2 <sup>e</sup> jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
<b>Ramassage du papier</b> 	Levée les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis du mois. <sup>①</sup> Centre de récupération: av. Mirany, La Gradelle; ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne, Conches; école: ch. de la Colombe, Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 <sup>er</sup> et le 3 <sup>e</sup> mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
<b>Levée du verre</b> 	Levée le 4 <sup>e</sup> jeudi du mois. <sup>①</sup>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardi du mois.	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
<b>Levée de la ferraille</b> 	Levée le 2 <sup>e</sup> jeudi du mois.	Tous les 2 <sup>e</sup> mardis du mois.	2 <sup>e</sup> jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
<b>Huiles végétales</b> 	<b>Petites quantités</b> : à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). <b>Grandes quantités</b> : à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.		
<b>Huiles minérales</b> 	Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.		
<b>Déchets de jardin</b> 	Levées prévues chaque mercredi des mois d'octobre et novembre 2014, ainsi que les lundis 3 et 17 novembre 2014. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et promenades, entrée route de Chêne 132. <b>Horaires</b> : (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 + samedi de 14h00 à 16h00. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie: 54, ch. du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'Annuaire chênôis) + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les containers livrés par la commune.
<b>Piles</b> 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany, La Gradelle; chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
<b>Aluminium et fer blanc</b> 	Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne, Conches; école: ch. de la Colombe.	Déchetterie Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
<b>Bouteilles PET</b> 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
<b>Matériel électronique</b> 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.
<b>Médicaments</b> 	Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.		
<b>Ampoules économiques, vitres, miroirs</b> 	Centre de voirie ou Espace récupération du canton.		
<b>Textiles</b> 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany, La Gradelle; chemin de l'Eperon. Conches: place de Conches	Parking école du Plateau – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
<b>Peintures diverses</b> 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
<b>Déchets de cuisine</b> 	Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

<sup>①</sup> Centre de récupération ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant:  
**hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)**  
du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 17h00  
**été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)**  
du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 19h00

## Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

Ch. de la Colombe: verre - piles - PET - papier - capsules Nespresso - ordures ménagères  
Ch. De-La-Montagne 136: verre - papier - alu, fer blanc - PET  
Ch. de l'Eperon: verre - piles - papier - PET - textiles - capsules Nespresso - ordures ménagères  
Rondeau/Conches: verre - piles - papier - PET - alu, fer blanc - capsules Nespresso - ordures ménagères

## Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

1 Route de Mon-Idee (Denner)  
2 Centre de loisirs (39, rte de Jussy)  
3 Chemin de Marcelly  
4 Chemin des Deux-Communes  
5 148, rue de Genève  
6 Chemin des Cyprès  
7 Villette  
8 Chemin des Mésanges  
9 Chemin de la Pierre-à-Bochet  
10 Route de Sous-Moulin  
11 Centre de voirie (54, ch. du Bois-Des-Arts)  
12 Chemin Edouard-Olivet  
13 20, chemin du Foron

Ouverture du Centre de voirie les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00 pour le débarras d'objets en tous genres.



## La Primaire - Exposition du 1<sup>er</sup> au 16 novembre 2014

# Explosivité et précision

Dans des espaces comme ceux de la Galerie La Primaire, on est à mille lieues des «petites boîtes, très étroites» dont parlait autrefois la chanson de Graeme Allwright pour dénoncer la tendance de notre temps à former tous les enfants – et les adultes – selon un même modèle, selon un même moule. L'art, avec ses nombreuses techniques, ouvre un champ où la diversité, l'originalité, la liberté – n'ayons pas peur des grands mots – trouvent à s'affirmer, à s'explorer.



Le grand espace de la galerie, l'Espace Yves Sandrier, résonnera pendant les trois premiers week-ends de novembre du chant des peintures de **Marcella Goujon**. Cette artiste est originaire de la Colombie, mais vit et travaille depuis une vingtaine d'années en France voisine. C'est à propos de ses travaux que nous permettons de parler d'explosivité. «La peinture m'a accompagnée dans toutes les étapes de ma vie. A travers elle, j'ai pu laisser sortir une force intérieure, qui, autrement, aurait souffert dans sa prison. Le résultat est très coloré, figuratif, les traits sont épais, la chaleur de ma Colombie natale est là, présente.» «J'aime partager ma façon de reproduire les

images qui me marquent, les expressions qui me touchent, la beauté de la figure humaine.» Voilà des affirmations fortes, qui mettent en avant les intentions personnelles, affectives, de cette femme peintre. Avant tout souci de plaire, elle semble habitée par un besoin de s'exprimer, de faire place à ce qu'elle appelle «une force intérieure».

Les deux autres espaces abriteront des œuvres fort différentes. Qu'il soit d'abord question des travaux de **Sabine Gorla**, élève du Collège Claparède. Ses travaux font interagir deux mondes, celui des mathématiques et celui de l'art. Cela demande explication. Pour son «travail de maturité», Sabine Gorla a choisi un problème de mathématique, sous la direction d'un de ses maîtres, Bernard Gisin, à savoir les polyèdres de Platon et les polyèdres d'Archimède. Matière séduisante, même si elle est, pour beaucoup d'entre nous, entourée d'un voile de mystère. Pour illustrer ces problèmes, la jeune artiste a choisi l'art de l'origami modulaire, «un art capable de reproduire les formes complexes de ma recherche. J'ai déjà une expérience de six ans en origami modulaire, je pense donc pouvoir parfaitement reproduire l'objet de mes recherches en trois dimensions.» Sabine Gorla n'en est pas à sa première exposition. Elle a déjà montré ses origamis aux Cycles de la Florence et de la Gradelle, de même qu'au Collège Claparède. Ce qui fera peut-être l'originalité de l'exposition à La Primaire, c'est le lien, déjà mentionné, entre les mathématiques et l'art de l'origami, mais encore l'origami modulaire. Ici, plusieurs pièces sont encastrées les unes dans les autres pour former, la plupart du temps, des polyèdres réguliers. Des découvertes en perspective!



Les travaux présentés dans l'espace voisin sont l'œuvre de **Sylvie Oudard**. Des travaux d'une finesse extrême, fruits d'une recherche de plusieurs années. Sylvie Oudard est graphiste de métier et travaille dans le monde de la communication visuelle. Elle dit avoir développé sa démarche artistique dans le cadre de son cursus d'art-thérapie. Cette démarche «s'articule autour d'une variation d'empreintes, paysages d'images et d'émotions que je décline en miniatures. J'expérimente à la fois le geste et l'imprévisible qui va encore enrichir ma gamme de ressources et guider mon imagination». Nous sommes frappés par la précision, dans les termes et les métaphores, avec laquelle cette artiste décrit sa démarche, reflet de celle qui règne dans ses travaux. «Le travail de cadrage me permet de cerner



les tensions, d'aller à l'essence de la trace, qui prend des allures différentes selon la rapidité du geste, la force de l'appui, la fermeté ou l'hésitation de la main...». La galerie La Primaire peut être fière de pouvoir montrer ses œuvres.

Flurin M. Spescha

## Galerie La Primaire

Exposition du 1<sup>er</sup> au 16 novembre 2014  
(Deuxième exposition de la saison 2014-2015)

**Marcella Goujon, acryliques**  
**Sabine Gorla, origamis modulaires**  
**Sylvie Oudard, encres**

**Vernissage «café-croissant»**  
samedi 1<sup>er</sup> novembre de 9h00 à 12h00

\*\*\*\*

Dimanche 2 novembre à 17h00  
**Heure musicale**

**Duo Noga – Patrick Bebey**  
**Musique en liberté: chant**

Entrée libre, chapeau à la sortie

\*\*\*\*

**La galerie est ouverte:**  
les samedis et dimanches de 14h30 à 17h00, les mardis de 18h00 à 21h00  
ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes

**Galerie La Primaire**  
Chemin de la Colombe 7 • 1231 Conches • tél. 022 347 03 18 (heures d'ouverture)  
[www.galerielaprimaire.ch](http://www.galerielaprimaire.ch)  
Bus 5 arrêt Malagnou et/ou Vallon ou bus 8 arrêt Conches

Du 8 au 16 novembre

# Véronique Hühn à l'Espace Nouveau Vallon

Ayant laissé ma montre chez moi, sur le coin d'une table, je ne sais pas combien de temps j'ai passé, en un bel après-midi de juillet, dans la petite pièce qui sert d'atelier à Véronique Hühn, femme peintre. Tellement de choses à raconter, mais surtout tellement de tableaux à montrer, à mettre côte à côte, à placer plus près ou plus loin. Le hasard a voulu que j'aie eu à me plonger, à quelques jours près, dans la lecture d'un petit livre écrit par une autre femme, écrivaine, celle-ci, qui, par sa façon d'écrire, m'a paru proche de Véronique Hühn. Des récits, certains très brefs, d'autres un peu plus développés, faisant revivre des moments de l'enfance et d'autres situés dans la vie d'âge mûr, voire de l'automne de la vie. Des récits

écrits sans hâte, qui laissent au lecteur le temps de flâner, de se perdre dans des paysages calmes, sur des sentiers ombragés, où l'on entend parler de fougères, de champignons,



de roses sauvages, d'écorces, de feuilles mortes...

L'art, je crois, n'a été ni pour l'une ni pour l'autre, le tout de la vie, la grande préoccupation. Cependant,

cela ne veut pas dire qu'écrire ou peindre n'est, ou n'a été, pour elles qu'un passe-temps. Quelque chose – difficile à définir ou à expliquer – me fait penser que la vie de l'une et de l'autre ne serait pas, ou n'aurait pas été, ce qu'elle est sans cette activité créatrice. C'est comme si leur vie, par la peinture ou l'écriture, y trouvait une sorte d'unité, de profondeur. L'art comme un accompagnement, en sourdine, de tous les événements de leur histoire, non pas un miroir, mais une manière de tout vivre une nouvelle fois, et en même temps.

Ce genre de réflexions n'est certainement pas habituel dans un texte destiné à annoncer une exposition de peintures. Véronique Hühn ne m'en voudra pas, j'es-

père. Mais plutôt que de céder à un alibi en cherchant à parler le jargon des connaisseurs d'art, j'ai pensé qu'il valait mieux exprimer quelque chose de ce que je ressens face à ses

tableaux. La voir travailler, en partant d'une feuille préparée pour un tableau de petit format, est une expérience révélatrice. Celles et ceux qui suivent sa trajectoire de peintre savent que Véronique Hühn peint avec les doigts. Elle a adopté cette manière de faire, que certains ont proposée autrefois à des enfants sous le titre de *finger painting*, et les résultats, ses œuvres, sont étonnants. On ne peut qu'être surpris de voir comment, en partant d'un coin de la feuille, les "objets" – presque toujours des fleurs, des végétaux, des paysages – surgissent, évoluent, se trouvent des "voisins", prennent forme, deviennent les éléments d'un ensemble. Aucun plan, au départ, dirait-on, et pourtant le tableau arrive à terme, s'achève, trouve son unité, son harmonie, son souffle. Rien, chez Véronique Hühn, de "conceptuel", d'architectural, du moins au départ. Son lien avec la nature et ses secrets semble lui accorder cette capacité de créer des œuvres d'une beauté apaisante, retenue, mais impressionnante.

L'exposition de peintures de Véronique Hühn aura lieu à l'Espace Nouveau Vallon du 8 au 16 novembre.

Flurin M. Spescha

Publicité

Un seul toit  
pour tous  
vos traitements  
prodigués  
par une équipe  
multilingue!



**Horaires**  
lun - ven: 7h - 21h  
sam: 8h - 16h  
dim et jours fériés: fermé\*

\*Urgences aux Charmilles  
Rue de Lyon 87 - 1203 GE  
022 338 02 00

Place Frisco  
**Eaux-Vives**  
**022 700 81 00**

**Adent**  
**Cliniques Dentaires**

consultations | hygiène | urgences |  
orthodontie | implants | prothèses dentaires |  
blanchiment



[www.adent.ch](http://www.adent.ch)

# Mémoire des Trois-Chêne

Dans ce numéro du *Chênois*, une nouvelle photo de classe est soumise à votre sagacité. Elle nous a été envoyée par Mme Eliane Giroud, de Thônex. Il s'agit de la classe de M. Chappuis en 1958, à l'école de Chêne-Bougeries.

Reconnaissez-vous quelqu'un? Avez-vous d'autres photos à nous transmettre? Nous serons très heureux de les publier, encore plus si elles sont accompagnées d'une anecdote!

Vous connaissez l'adresse:

Journal *Le Chênois*, CP 145, 1225 Chêne-Bourg  
ou par courriel: [lechenois@bluewin.ch](mailto:lechenois@bluewin.ch)



Poids public de Chêne-Bougeries - Fonds photo - Archives communales.

## Pour le Centième anniversaire du *Chênois*, nous comptons sur vous!

Nous recherchons des documents, des témoignages, des images, des objets de la vie quotidienne dans les Trois-Chêne, tels que des souvenirs de fêtes communales (assiettes/pots commémoratifs, médailles, etc.), des écoles chénoises (carnets de notes, photos de classe), de la vie paroissiale, culturelle et sportive, des petits commerçants/artisans de la place, bref de tout ce qui a bercé votre enfance et celle de vos parents et grands-parents.

N'hésitez pas à appeler la Rédaction au 022 349 24 81 (le matin), si vous souhaitez nous ouvrir vos archives. Nous choisirons les documents et les pièces les plus emblématiques qui trouveront leur place lors de l'exposition du 100<sup>ème</sup> qui aura lieu au printemps prochain à l'Espace Nouveau Vallon.

K. Lorenzini

Publicité

**AR<sup>7</sup>CADE**  
les artisans parallèles

Atelier créatif et boutique  
de Claire Fontaine  
Rue Jean-Pellelier 6  
1225 Chêne-Bourg

Accessoires utiles et futiles  
Bijoux et tableaux  
[www.fondation-ensemble.ch](http://www.fondation-ensemble.ch)

Cours, stages et heures individuelles de  
**céramique, modelage et sculpture sur argile**  
pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

**Atelier des 4 terres**

Ute Bauer



4 ter route de Jussy

(arrêt tram 12 et 16 et 17, Graveson)

[www.utebauer-art.eu](http://www.utebauer-art.eu)

e-mail: [ute.bauer@bluewin.ch](mailto:ute.bauer@bluewin.ch)

1226 Thônex

Tél: 022 349 89 79

# L'Ecole en Musique, une vraie école, la musique en plus



Des professeurs diplômés et nombreux assurent un encadrement sérieux et attentif. Trois professeurs titulaires de classes, une éducatrice de la petite enfance, deux musiciens professionnels (violon, piano, solfège, rythmique) et une spécialiste des langues (anglais dès 6 ans et allemand dès 8 ans) interviennent au quotidien.

L'originalité de l'enseignement de l'Ecole en Musique tient aussi à l'encadrement personnalisé qui est offert à chaque élève. Le caractère multi-âges des classes permet à chacun de trouver une certaine autonomie et un rythme propre; du surdoué en avance sur son âge à l'élève en retard qui comble ses lacunes à son gré.

Dans les temps hors enseignement, l'école assure un service de repas à midi, ouvert à tous les élèves de l'école. Les plus petits qui déjeunent sur place bénéficient d'un espace de repos avant la reprise des cours de l'après-midi. L'offre est complétée par une garderie ouverte jusqu'à 17h00. Les plus grands disposent, quant à eux, d'une salle d'études pour faire leurs devoirs, aidés par un enseignant de l'école. Résultat, à 17 heures, parents et enfants sont libres de toutes préoccupations scolaires et heureux de se retrouver. Car le bonheur des enfants, comme celui des parents, est aussi une des visées de l'école.

Le sérieux de l'Ecole en Musique est garanti par les contrôles annuels d'un inspecteur officiel du Département de l'Instruction Publique et

Cette année, un mi-temps a été mis en place pour les enfants de 3 ans dont les parents souhaitent un début de scolarité tout en douceur. Autre nouveauté de cette rentrée scolaire, les études (16h00 à 17h00) sont désormais aussi ouvertes aux enfants du quartier. ■

**T**rès jeunes déjà, les enfants sont réceptifs aux harmonies. Enseignée tôt, avec les méthodes adéquates, la pratique de l'instrument, accompagnée de solfège, devient un jeu. «Je connais les difficultés qu'on rencontre lorsqu'on veut amener son enfant à la musique tout en assurant un bon suivi scolaire. Beaucoup de stress entre l'école, les devoirs et les cours de musique.»

C'est ainsi qu'en 2003, Katia Cotting, enseignante et mère de 3 enfants, décide d'ouvrir une école innovante qui intègre l'apprentissage de la musique au programme scolaire genevois. La demande grandit, la petite structure prévue au départ pour des enfants de 3 à 5 ans se développe progressivement pour couvrir aujourd'hui tous les degrés primaires (1P à 8P) plus une classe préprimaire destinée aux enfants dès l'âge de 3 ans.



d'un inspecteur mandaté par le *Quality School Certification (QSC)*, label de qualité obtenu chaque année depuis 2007. En outre, les élèves de 4P, 6P et 8P sont soumis aux mêmes épreuves cantonales que l'ensemble des écoliers genevois. Toutes ces mesures permettent à l'enfant de réintégrer à tout moment et sans difficultés chacun des degrés du secteur public genevois.

Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site de l'école [www.ecoleenmusique.ch](http://www.ecoleenmusique.ch) ou écrivez-nous à [ecoleenmusique@ecoleenmusique.ch](mailto:ecoleenmusique@ecoleenmusique.ch)

Publicité



**Accademia d'Archi**  
ÉCOLE DE MUSIQUE  
dès 4 ans et adultes

**VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE**  
**ALTO - INITIATION MUSICALE**  
**SOLFÈGE**

153, route de Chêne  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 751 26 76  
[www.accademia-archi.ch](http://www.accademia-archi.ch)

Avec le soutien de





**Ecole de la Guitare**  
*...Même sans connaissance du solfège* **Pierre Meister**  
Cours individuels enfants et adultes  
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement  
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 079 375 19 36 [www.guitaremoi.ch](http://www.guitaremoi.ch)

*Vivaldi Gloria*

30 novembre 2014 - 17h00  
Eglise St-François de Sales - Chêne-Bourg  
[www.choeurlaudate.org](http://www.choeurlaudate.org)

Concert Chœur Laudate



## 6 Canciones de Francisco Herrera



tariste bien connu des Trois-Chêne, vient de sortir un nouveau CD. Teinté d'harmonies andalouses, mais également empreint d'accents de jazz et de rythmes latino-américains, il est très agréable à l'écoute. La mélodieuse voix de Carla Moraga et l'accompagnement impeccable de Francisco Herrera et Michel Bert vous plongeront dans des rêveries lointaines aux douces envies d'ailleurs.

K. Lorenzini

Francisco Herrera, notre collègue en charge de la rubrique musicale dans *Le Chênois*, gui-

6 Canciones (ndlr "6 Chansons"), Piles, Editorial de Música, Valencia, España. Pour toute information: [paco.herrera@span.ch](mailto:paco.herrera@span.ch)

**blackmovie**

Geneva International Independent Film Festival

### Du grand cinéma pour les petits

Le "Petit Black Movie" présente

**Magyar Kalandok:**

des films d'animation hongrois  
pour les enfants dès 4 ans.

Projection à la Salle Point favre à Chêne-Bourg  
le mardi octobre 28 à 16h30

Du classique *La Plage* au tout récent et encensé *Rabbit and Deer* en passant par le surprenant conte du *Mulot menteur*, le "Petit Black Movie" présente le panorama d'un cinéma d'animation hongrois caractérisé par son audace et son don pour raconter des histoires passionnantes.



**Notre coup de cœur:** *Rabbit and Deer* de Péter Váczi passé en début d'année au Festival Black Movie 2014, ce magnifique film a reçu plus d'une centaine de prix internationaux. Il raconte l'histoire d'une relation entre une lapine et un cerf subitement ébranlée par l'obsession du cerf qui a trouvé la formule pour entrer dans la troisième dimension.

Toutes les informations sur [www.blackmovie.ch](http://www.blackmovie.ch)

## Concert annuel du Chœur des Trois-Chêne

Sous la houlette de son directeur, Thierry Perrenoud, le Chœur des Trois-Chêne vous donne d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 5 décembre à 20h00 à la Salle Point favre à Chêne-Bourg pour son unique concert annuel, dont la première partie sera assurée par le Chœur Mixte du Mouvement des Aînés "Cœurs en Chœur".

A vous de réserver dès aujourd'hui cette date dans votre agenda, afin de ne pas rater cette soirée musicale.



Nous tenons à vous signaler que cette année, la buvette sera de retour...

N'hésitez pas à rejoindre le Chœur des Trois-Chêne si vous aimez chanter. Nous lançons tout particulièrement un appel aux messieurs.

Pour le Chœur des Trois-Chêne  
La Présidente,  
Chantal Longchamp

Notre adresse:  
cp 278 • 1225 Chêne-Bourg  
e-mail: [chantachamp@bluewin.ch](mailto:chantachamp@bluewin.ch)

## 30 ans de la Ludothèque de Chêne-Bougeries



Samedi 6 septembre 2014 la Ludothèque de Chêne-Bougeries organisait une grande fête de jeux géants au parc Sismondi de Chêne-Bougeries à l'occasion de ses 30 ans.

De quoi satisfaire petits et grands; Fred et son assistant (animateurs de la fabrique *Kapla* à Lyon) ont bâti avec les enfants et les parents des constructions féériques, viaduc, animaux, châteaux... à partir de ces planchettes, un plaisir pour les yeux qui nous rappelle qu'il y a aussi des choses toutes simples à faire ensemble, en famille!

Un grand choix de jeux géants, suspens, reversi, jeux de palets, échecs et plus encore était mis à disposition du public; rires et cris de joies des enfants résonnaient dans ce magnifique parc Sismondi, que la Mairie de Chêne-Bougeries avait

mis à notre disposition pour faire notre fête.

Francine Dupraz et son élève ont animé le stand artistique en faisant des démonstrations de peinture sur soie, fabrication de bracelets et autres.

L'atelier maquillage a fait le bonheur des petits mais aussi des grands! Bref, une après-midi réussie, nos objectifs de rappeler aux familles l'importance du jeu et aussi de faire connaître la Ludothèque ayant été atteints.

L'équipe de la Ludothèque ainsi que les membres du comité remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont travaillé sur les stands et animé cette après-midi avec joie et bonne humeur.

Nous remercions aussi les sapeurs-pompiers de la Compagnie 21 et les jeunes ados qui ont participé activement à la réussite de la fête.

# Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries



## Accueil

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

Les événements de l'année scolaire sont déjà en ligne... sortez vos agendas!

Il y a plein de nouveautés: des apéros, un troc, un goûter citoyen, etc. Consultez notre site internet: [www.crl-chenebougeries.ch](http://www.crl-chenebougeries.ch)

## Le programme de cet automne...

### Goûter citoyen

15 novembre 2014  
Des précisions arrivent sur notre site.

### Samedis de neige

Les inscriptions sont ouvertes. Les samedis 10, 17, 24, 31 janvier 2015.

## Les Activités

### Enfants 1P-4P & Préadolescents 5P-8P

Accueil sur inscription. Il reste quelques places n'hésitez pas à nous contacter!

### Adolescents dès la 9<sup>e</sup>

L'horaire d'hiver commence dès le 29 octobre

Accueil les mercredis de 14h00 à 19h00, vendredis de 17h00 à 22h00, samedis de 16h00 à 21h00.



Les vendredis et samedis soir possibilité de manger pour presque rien (sans inscription)!

### Snacks de midi

Accueil les mardis, jeudis, vendredis de 11h30 à 13h30.  
Petite restauration ou possibilité de venir avec son repas, un micro-ondes est à ta disposition.

## Aînés

### Restoainés

Tous les lundis de 11h00 à 14h00.  
Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontres et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac.

**Problème de transport ou de mobilité?** Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

**Renseignements et inscriptions:**  
Mme Anne-Lise Denarie  
tél. 022 348 00 75

### Association des Chênes 50 ans & plus

- **Judi 23 octobre:** concert de piano à la salle commune au chemin du Pré-du-Couvent. 14h30: ouverture des portes. 15h00: concert (entrée gratuite).
- **Judi 30 octobre:** excursion (lieu et horaires à voir directement avec l'Association).

### Information aux membres

En étant membre de l'Association, vous avez la possibilité d'aller librement à la ludothèque sur présentation de votre carte (sans emprunt de jeu).

Tous les jeudis entre 14h00 et 18h00, des bénévoles dévoués organisent une belle palette d'activités: jeux, goûters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc.

**Renseignements:**  
Mme Doreen Möri  
tél 022 348 36 65

### Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

**Renseignements:**  
Mme Claudine Streiff-Favre  
tél. 022 349 04 55

### Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

**Renseignements:**  
Institut Jacques-Dalcroze  
tél. 022 718 37 60

### Bridge

Pour les amateurs de cartes  
**Renseignements:**  
Mme Antoinette Fayet  
tél. 022 349 21 71

## Cours

### Gymnastique

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilate, training autogène.

**Renseignements:**  
Mme Cornélie Wirth  
tél. 079 449 29 58

### Eutonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité).

Un équilibre physique et psychique  
**Renseignements:**  
Mme Rose-Marie Günther  
tél. 022 345 47 60

### Poterie

Technique du tour, modelage, travail à la plaque et avec moules.  
Tous publics

**Renseignements:**  
Mme Sandra Bueno  
tél. 078 733 13 97

# Maison de Quartiers de Chêne-Bourg



Rue François-Perréard 2  
1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 348 96 78  
Fax: 022 348 96 75  
e-mail: [cl.chenebourg@fase.ch](mailto:cl.chenebourg@fase.ch)

## Edito

L'été se termine et peut laisser sa place à l'automne. La chaleur se laisse entraîner vers d'autres rives, le froid faisant tranquillement son apparition. Venez nous rejoindre pour profiter des plaisirs de la glisse, de la neige et de la montagne.

Qu'il s'agisse de faire le tri dans vos affaires ou d'en acquérir de nouvelles, venez nous retrouver lors du troc. Comme chaque année, cette vente est régie par des bénévoles qui reversent les bénéfices à des associations.

Pour toutes nos activités, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone

au 022 348 96 78 ou à consulter notre site internet: [www.lespot.ch](http://www.lespot.ch)

### Horaire d'ouverture de la MQ

lundi: 14h00-20h00  
mardi: 14h00-22h00  
mercredi: 9h00-19h00  
jeudi: 14h00-21h00  
vendredi: 14h00-22h00  
samedi: 14h00-18h00  
dimanche: selon activités

### Ouverture du secrétariat

lundi: 9h00-12h00  
et 14h00-16h00  
mardi: 9h00 - 16h00  
jeudi: 10h00-12h00

## Enfants et adolescents

**NEW - Accueil du mercredi midi**  
Nous mettons à disposition un es-

pace "pique-nique surveillé". Nous accueillons votre enfant gratuitement dès 11h30 jusqu'à 14h00. Nous l'encadrons lors de son repas. Vous lui fournirez un pique-nique, nous lui fournirons à boire.

Pour cela, vous remplirez une fiche d'adhésion la première fois. Ensuite, au besoin, vous nous avertirez, pour chaque mercredi, via mail ou téléphone, de la présence de votre enfant (dès 6 ans révolus).

### Accueil samedi

Si tu ne sais pas quoi faire le samedi et que tu as envie de faire des jeux ou d'autres activités, passe nous voir, nous t'attendons!

Quand? Les samedis 1<sup>er</sup>, 15, 22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre de 14h00 à 18h00 (sous réserve de modification d'horaire).

### Samedi de ski ou de surf

Horaires et dates: les 10, 17, 24 et 31 janvier 2015 de 8h30 à 18h00.  
Pour les inscriptions et toute autre information, voir coordonnées de la MQ.

### Centre aéré de février à ski ou en surf

Pour enfants de 6 à 12 ans de tous niveaux. Du lundi 9 au vendredi 13 février 2015.  
Pour les inscriptions et toute autre information, voir coordonnées de la MQ.

## Tout public

**M&M's, les Miams du mardi**  
Consulter notre site internet: [www.lespot.ch](http://www.lespot.ch)

(suite ci-contre)

**Soirée femmes****Mercredi 26 novembre**

Cette soirée s'adresse à toutes les femmes. Vous trouverez un programme détaillé de chaque soirée une semaine avant sur notre site [www.lespot.ch](http://www.lespot.ch).

Dès 18h30 accueil, 19h00-19h45, suivie d'un repas canadien. Fin de la soirée à 21h00. Entrée libre.

**SEL: Service d'Echange Local****Le jeudi 13 novembre**

19h30: buffet canadien

(partage gustatif!)

20h15-22h00: annonces,

échanges des biens apportés par les adhérents.

Le Sel du Lac est une association qui permet de s'échanger des Biens, des Services et des Savoirs, à travers une monnaie parallèle sur une bourse internet et en personne lors des rencontres. Tout cela, dans un esprit de rencontres locales.

Toutes les infos: [www.seldulac.ch](http://www.seldulac.ch)**Sorties montagne**

Horaires et dates: 10, 17, 24 et 31

**janvier de 8h30 à 18h00**

Pour les inscriptions et toute autre information, voir coordonnées de la MQ.

**Sortie chiens de traîneau**

Date et horaires: 7 février de 11h00 à 19h00

Pour les inscriptions et toute autre information, voir coordonnées de la MQ.

**Manifestations****Troc de Chêne-Bourg****Samedi 8 novembre de 9h30 à 12h30**

Vente deuxième main: jouets, vêtements enfants de 0 à 14 ans, matériel bébé. Pour la vente, inscription obligatoire à la Maison de Quartiers le **jeudi 30 octobre de 19h30 à 21h00**.

**Spectacle enfants****Mercredi 19 novembre à 15h00****Le Sakakoua**

Par Philippe Campiche

Spectacles de contes

Tout public dès 6 ans

*Un sac pour les couleurs du vent  
et un sac pour le bruit des nuages,*

*Un sac pour l'école**et un sac pour faire les courses,**Un sac pour l'origine du monde**et un sac pour mélanger les contes,**... un sac à quoi?*

Des souris nichant dans un mur se préparent à passer l'hiver, elles courent partout pour remplir leur nid de réserves. L'une d'entre elles, Musette, fait son travail, certes, mais aussi baille aux corneilles, regarde le ciel, dit qu'elle collecte dans son sac l'odeur du temps et les goûts d'aïl-leurs. Le froid et les intempéries venus, on découvrira l'efficacité des réserves...

Paroles et violoncelles se fraient un chemin à travers des histoires de souris pour parler de la place de l'art dans nos sociétés, de l'origine et de la fin des choses, de l'importance du rêve et, bien sûr... de la nécessité de faire ses provisions pour l'hiver.

Réservation dès le 10 novembre.

**Expositions****Manfred Gräf****"Acrylics, animaux d'Afrique"**

craie et acrylique

Exposition du 5 au 28 novembre

**Vernissage:**

mercredi 5 novembre dès 18h30.

# Maison des Quartiers de Thônex



Route de Jussy 39  
Tél. 022 348 75 32  
Fax 022 348 31 90

## Nouveau! 2 horaires pour 2 accueils différents

**Accueil administratif**

lundi	fermé
mardi	16h00-18h00
mercredi	9h00-12h00 - 14h00-18h00
jeudi	14h00-18h00
vendredi	16h00-18h00
samedi	14h00-17h30

**Accueil d'animation**

lundi	fermé
mardi	16h00-21h30
mercredi	14h00-19h30
jeudi	16h00-19h30
vendredi	16h00-21h30
samedi	14h00-17h30

Pour les inscriptions et les réservations de salle: nous vous accueillons uniquement durant l'accueil administratif.

Pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres vous pouvez consulter notre site internet: [www.mqthonex.ch](http://www.mqthonex.ch) ou mieux, n'hésitez pas à passer nous voir!

## Enfants de 5 à 11 ans

**Les cours de poterie**

Il reste encore des places disponibles pour les cours du mercredi après-midi.

## 8<sup>ème</sup> - 11<sup>ème</sup> Préadolescent(e)s et adolescent(e)s post-obligatoire

**L'accueil libre**

Mercredi:	14h00 à 19h30
Vendredi:	16h00 à 21h30
Samedi:	14h00 à 17h30

A toutes celles et tous ceux qui veulent se retrouver après les cours ou le travail, nous vous proposons un lieu pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi...

Pour toutes suggestions de sorties ou d'activités, contacter Sandra.

**Les repas du vendredi soir**

Viens partager une soirée gourmande entre amis.

Au programme: confection du repas, dégustation de notre menu, soirée jeu, film, discussion, élaboration de projets (sorties, soirée...)

Inscription à la MQ jusqu'au vendredi 16h00. **Prix: CHF 3.-.**

## Adultes - familles - aînés

Les mardis de 18h00 à 21h30  
**L'Atelier collectif de cuisine**  
Mardi 2 décembre

Créez vos mélanges d'épices (masala, curry) autour d'un buffet indien.

**Intervenante:** Dipali Walser

Prix: CHF 15.- par personne (cours et buffet compris, sans les boissons).

Places limitées. **Inscriptions: au plus tard le samedi 17h30** précédant l'atelier.

**Cours****Le cours de Baby-Gym (parents-enfants)****Le jeudi de 9h45 à 10h30**

Accueil de 9h00 à 12h00.

Le baby-gym accueille vos enfants dès 2 ans pour favoriser leur épanouissement corporel et artistique et vous permettre de tisser des liens entre familles. CHF 40.- par mois.

**La permanence informatique**

C'est un moment ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent se familiariser avec l'informatique ou tout simplement poser des questions de base: comment télécharger un logiciel, transférer des photos ou envoyer un e-mail?

Des bénévoles sont là tous les jeudis de 14h00 à 16h00 pour vous aider.

Tarif: CHF 5.-/heure sous forme de carnet de 10 bons à CHF 50.-.

**Inscriptions et renseignements:**  
Florence

**Le groupe d'aînés**

Le mardi et le vendredi de 14h00 à 18h00, un espace est réservé aux aînés pour un moment de rencontre et de détente autour de jeux de cartes. Renseignements à la MQ.

**Le cours de poterie adultes**

Il reste des places pour les cours du mardi de 14h00 à 15h30 et du mercredi soir 19h30-21h00.

## Calendrier des événements

**Samedi 8 novembre**

Soirée de soutien à l'association Nour. Dès 21h00 avec le groupe *Sables d'or*.

**Renseignements:**

M. Rabehi 079 659 33 91

**Vendredi 14 novembre****Concerts à la Barakason**

Dès 20h00.

**Dimanche 16 novembre****Poterie en famille** de 14h00 à 17h30

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Prix unique: CHF 5.- par personne.

**Samedi 22 novembre**

**Convention du Jeu de Rôle** proposée par l'association *Aplune* dès 14h00.

A partir de 12 ans. Débutants comme experts, venez créer et vivre ensemble une histoire imaginaire et incarner le personnage de vos rêves.

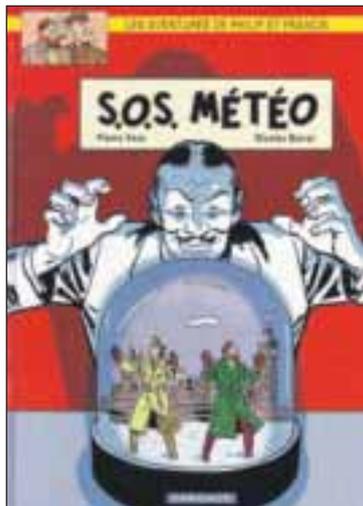
**Renseignements:** [www.aplune.org](http://www.aplune.org)



# Les **BDs** du mois

Chroniques de Stephan Bruggmann

**Les aventures de Philip et Francis - tome 3: S.O.S. Météo**  
Veys - Barral  
Dargaud



Une parodie était, à ses débuts, dans l'Antiquité, le pendant comique de la tragédie qui utilisait le cadre, les personnages, le style et le fonctionnement d'une œuvre pour s'en mo-

quer. Par la suite, *parodie* devint le nom de tout ouvrage qui ridiculisait une référence sérieuse et célèbre, en accentuant ses caractéristiques thématiques ou formelles. A titre d'exemple d'une parodie particulièrement réussie, le célèbre *Don Quichotte* qui parodie les romans de chevalerie très en vogue à l'époque. Alors, quand le premier volume des aventures de Philip et Francis, *Menaces sur l'empire*, est sorti, j'y avais vu un bel ouvrage parodique rendant ainsi un véritable hommage au grand maître que fut E.P. Jacobs. A présent que la parodie en est à son troisième volume, force est d'admettre qu'il n'y a plus d'hommage et, dommage, il n'y a plus non plus de scénario plausible, ni même de bons dessins: le trait en est devenu grossier. Plus grave encore, là où la parodie accentue des traits existants des personnages afin d'en rire, le duo Veys-Barral se contente d'inverser les polarités: les deux héros sont simplement devenus des antihéros, bêtes, lâches, veules et pitoyables.

Ce n'est donc plus de parodie qu'il s'agit là, mais de flouterie puisque les auteurs se contentent d'utiliser la célébrité des personnages créés par Jacobs pour se faire une petite série à moindre frais.

**AAARG! N°5**  
(mais aussi les n° 1, 2, 3, 4 et 6)  
Bande dessinée et culture à la masse  
Collectif

Un journal de Bande dessinée? Encore? Eh oui, mais pas seulement. L'âge d'or du journal de bd est passé. Des anciens, *Tintin*, *A suivre* ou *Spirou*, peu survivent. Pourtant les journaux pullulent. Mais tout ça est d'un consensuel... Les enfants sont pris pour de parfaits débilés et leurs journaux sont gnangnan et dégoulinants de bonnes intentions, et pour les plus grands, les *Immanquable*, *Bodoï* et autres *Actua bd* se comportent comme des chaires d'université se donnant bien du mal pour faire accéder le 9<sup>ème</sup> art au rang de science. Même le *Fluide glacial*,



autrefois subversif, surfe à présent sur une vague pipi caca bien sage. Alors AAARG!?! Eh bien oui... Un gros cahier trimestriel de belle facture et de 188 pages, regroupant une foule d'auteurs aux styles divers réexplorant la vague alternative d'autrefois, mais d'aujourd'hui. Pour public averti, bien sûr...

## « Que ferai-je plus tard? »



Publicité

Institut  
de Beauté



13, ch. de la Salamandre  
1226 Thônex  
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Traitement vergetures
- Raffermissment
- Amincissement
- Massage classique

INSTALLATIONS SANITAIRES  
DEPANNAGES



Jésus Carballa  
3, route de Cornière  
1241 Puplinge  
Tél: 022 349 66 70  
ou: 079 467 92 80  
Fax: 022 349 66 72



123 B, rue de Genève  
1226 Thônex-Mollesulaz  
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

OPTIQUE  
THONEX

Tél. 022 348 26 10  
(près de la douane)  
www.optiquethonex.ch

# Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

## Romans

### Madame

Jean-Marie Chevrier

Ed. Albin Michel - 199 p.



Madame, veuve solitaire, règne sur son château délabré, sur son domaine et sur ses fermiers.

Elle s'intéresse à Guillaume qu'elle appelle Willy, garçon de 14 ans issu d'un milieu dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est différent.

Petit à petit, l'épouvantail ambulante l'initie aux maths, à la poésie, à la nature et pourquoi pas, à la liberté. Les parents du gamin sont tristes et humiliés mais ils sentent bien la différence et Madame est la patronne. D'autant qu'elle a perdu son fils et seul héritier. Alors si...

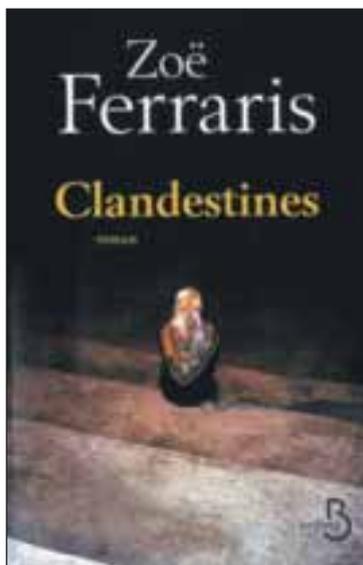
Bizarrement, Guillaume accepte tout de cette originale.

L'auteur, titulaire de nombreux prix, décrit la Creuse où il vit, et qu'il connaît comme personne.

## Clandestines

Zoë Ferraris

Ed. Belfond - 350 p.



Si vous avez aimé *La disparue du désert* et *Les Mystères de Djeddah* vous adorerez ces malheureuses *Clandestines* dont les cadavres sont mis au jour, une tempête ayant déplacé la dune sous laquelle un bizarre tueur les a ensevelies. Toutes sont de type asiatique et personne ne les a recherchées.

On sent immédiatement que l'auteur a vécu en Arabie saoudite où la religion fait loi. Une Saoudienne ne peut fréquenter que son père, son frère ou son fils, interdiction pour elle de conduire ou de prendre un taxi, d'aller à vélo, etc.

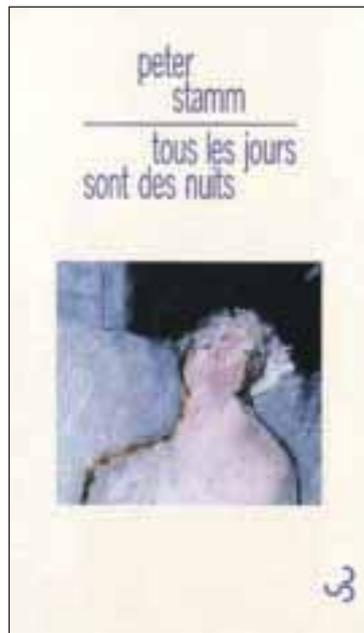
Les immigrants sont les bienvenus, qui se chargent des travaux jugés dégradants comme l'entretien de la maison, du jardin, des rues...

Une jeune légiste (il est interdit à un homme de contempler un corps dénudé) est enquêtrice dans l'âme et va se pencher sur ce cas.

## Tous les jours sont des nuits

Peter Stamm

Ed. Christian Bourgois - 202 p.



Tout a très bien fonctionné dans l'existence de Gillian, sa beauté lui a permis de gravir plusieurs échelons, elle est présentatrice à la TV. Jusqu'au soir où elle se dispute avec Matthias, son compagnon depuis des années. La voiture dérape, il est mort, elle se réveille à l'hôpital. Sans nez. Sa vie est fichue, de nombreuses opérations l'attendent. Il faudra rabattre la peau du front pour lui reconstruire un nez.

Gillian, dans sa solitude, prend peu à peu conscience que sa vie a été toute entière tournée vers l'apparence plus que vers l'essence des choses. Il lui faudra beaucoup de temps pour se réadapter.

L'auteur est né en 1963 en Suisse, il vit de sa plume et habite à Winterthur.

Discret, mais fin analyste.

## La Bagnarde

Narcisse Praz

Ed. Slatkine - 359 p.



Elle est venue à pied du Val de Bagnes, pleine d'espoir et de fatigue, se confier, elle et son futur enfant, aux parents du père du bébé, lequel est interdit d'amour, vu qu'il est vicair.

Marie-Légère (de St-Léger) ira de déception en déception en pénétrant dans ce monde pareil au sien au demeurant, «perclus de traditions, de préjugés et de superstitions».

On retrouve avec plaisir Narcisse Praz, sa vision claire et violente des choses, sa compassion et son humour.

Ne pas rater si on le goûte son *Dictionnaire insolent* qui paraît en même temps, toujours chez Slatkine, à déguster par petites touches.

## Thriller

### L'Ombre de l'Aigle

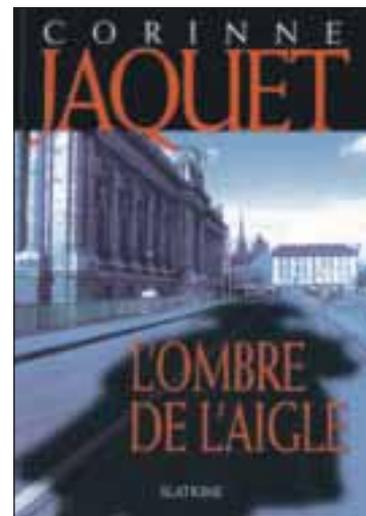
Corinne Jaquet

Ed. Slatkine - 250 p.

L'Aigle, c'est évidemment Napoléon. Nous passons prudemment sur les années pendant lesquelles nous avons été Français, n'empêche, elles ont bien existé. L'auteur s'y réfère, documents à l'appui.

De nos jours, Héloïse, veuve de fraîche date, enseigne à Calvin et élève son jeune fils. Elle est brouillée avec son oncle, historien reconnu, et le regrette. Quant à son père, c'est un personnage trouble et sa mère ne dit mot.

Tout le monde ou presque court après un trésor qui aurait été enfoui, tous les biens des riches Genevois, pour les soustraire aux envahisseurs.



Sous le Musée, les casemates, la Demi-Lune? On parcourt la Vieille Ville en surface et en dessous. Haletant et remarquable.

## Adolescents

### Mado m'a dit

Christophe Léon

Ed. La Joie de Lire - 79 p.



A partir de 10 ans, disent-ils. Bon, pour les très doués, d'accord, mais un peu plus pour le commun des mortels.

Boby en a 14. Ce n'est pas un mauvais diable, mais il a un parcours difficile. Né sous X, placé dans des familles d'accueil, il est dégoûté de la vie et s'en est inventé une autre: il est Extraterrestre, sa mère est Martienne et son père Jupiterien.

Un jour, il sauve Mado de trois voyous. Mado est une vieille folle qui tricote d'interminables écharpes et collectionne les plantes carnivores qu'elle nourrit avec des mouches à qui elle arrache préalablement les ailes. Elle est obèse depuis l'adolescence, c'est paraît-il hormonal. Le nouveau problème est de s'en débarrasser.

# Les villes du Valais inconnues

par Jean Michel Jakobowicz

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les 38 villes ou villages du Valais dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez retrouver, avec les 15 lettres qui vous resteront le nom de deux villages valaisans.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

É	M	T	Ä	S	C	H	S	É	O	N	T	B
A	M	O	I	A	Z	N	E	N	E	V	A	A
Y	V	O	R	I	O	L	D	L	E	N	R	L
E	N	B	N	E	È	E	D	X	Z	G	R	T
R	A	A	B	T	L	T	I	È	S	R	A	S
Z	L	N	N	U	H	S	R	I	F	Ô	H	C
O	M	U	R	A	Z	E	L	E	E	N	C	H
L	E	N	S	H	X	G	Y	S	T	E	G	I
P	L	A	L	E	B	R	I	L	S	T	S	E
M	X	B	D	V	G	E	R	A	L	S	I	D
E	X	R	M	I	R	B	X	N	E	U	S	E
R	E	I	T	R	U	O	L	R	E	S	F	R
P	M	G	E	N	N	A	T	E	R	S	T	Z

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- |              |          |             |        |
|--------------|----------|-------------|--------|
| ANZÈRE       | FEY      | MURAZ       | SIERRE |
| ARBAZ        | FULLY    | NATERS      | SION   |
| AVEN         | GLIS     | NAX         | STEG   |
| AYER         | GRÔNE    | NOËS        | SUEN   |
| BAAR         | ISSERT   | OBERGESTELN | SUSTEN |
| BALTSCHIEDER | LENS     | PREMPLOZ    | TÄSCH  |
| BELALP       | LOURTIER | RIDDES      | VEX    |
| BRIG         | MEX      | RIVEHAUTE   | ZINAL  |
| CHARRAT      | MONTHÉY  | SAXE        |        |
| ERDE         | MOREL    | SAXON       |        |

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

## Sornettes et fariboles

Quel plus grand projet que celui qui décide de votre vie ou presque! Quand vous parvenez à la maturité (ou toujours presque) la question se pose: quel sera votre métier? En général, vous n'en savez fichtre rien, mais il faut se décider. Si vos parents en ont les moyens, vous optez pour une année sabbatique qui vous permettra de réfléchir. Car on a beau dire, on ne change pas de profession comme de chemise. Un avocat ne deviendra pas médecin ni un charpentier, comptable. Cela s'apprend, et pas en un seul jour.

Vous voilà donc bien embarrassé.

Si vous ou votre entourage êtes disposés à vous envoyer au bout du monde (aux frais de qui?) parfait. Mais autrement?

C'est pourquoi le choix d'un métier est essentiel, qu'il faut peser le pour et le contre, se rendre compte honnêtement de quoi on est capable, les débouchés actuels et si possible futurs.

Un dur moment à passer, que l'on ait quinze ou vingt ans.

Si vous le savez déjà, alléluia! Une sérieuse prise de tête épargnée.

Quoi qu'il en soit, bon courage!

Liliane Roussy

# Le Sudoku du mois

par Maylis

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

5			6		3			8
	3			5				1
		9	8		4	2		
		2	1		7	8		
	4			2				3
8			4		6			1
3		1				9		2
	6			8			7	
7								4

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

## Sudoku

Solution du N°505

La gagnante est Laurette Pantano de Thônex.

Bravo aux très nombreuses personnes qui ont participé à nos jeux ce mois-ci!

8	1	4	1	8	2	7	1	7
2	2	4	2	2	7	4	3	1
4	1	7	2	9	3	6	5	8
5	6	9	1	3	4	7	8	2
1	2	3	6	7	8	2	4	9
7	4	8	5	2	5	1	6	5
6	5	2	7	9	1	3	8	4
8	1	3	4	5	1	7	8	2
1	7	4	9	4	2	8	1	5

## Le parfum inconnu

Solution du N°505

Réponse: Violette

La gagnante est Elva Violeta Arpe Urbina de Chêne-Bourg.

## Sucré-salé

Les dernières aubergines, mais royales et frites au beurre citronné.

Pour 4 personnes

2 aubergines moyennes, 1 jus de citron, 4 dl de lait, 150 g de chapelure, 6 feuilles de basilic, 2 œufs, 4 c à soupe de très bon beurre (je vous disais bien que c'était royal) 150 g de beurre normal, 1 c à soupe de petits citrons, 2 c à thé de menthe hachée, 2 c à thé de mélisse hachée.

Sortir à l'avance le beurre du frigo pour qu'il soit mou.

Eplucher les aubergines et les laisser mariner dans le jus de citron, puis les couper en tranches minces. Les faire bouillir dans le lait. Les égoutter sur du papier de ménage. Assaisonner, sel, poivre. Passer les tranches aux œufs battus et les paner avec la panure mélangée au basilic.

Pour le beurre citronné, battre le beurre jusqu'à obtenir une consistance mousseuse, y ajouter le jus de petits citrons, la menthe et la mélisse. Servir ce beurre à part ou le verser sur les tranches passées à la poêle.

Servir avec une salade de tomates et du riz, les jours de fête de l'agneau rôti.

Royal, vous dis-je.

L.R.

JEUDI  
20 NOVEMBRE 2014  
– 20H00 –

Théâtre  
**LE TRIP  
ROUSSEAU**

Pièce écrite et mise en scène  
par Dominique Ziegler

AVEC  
Emmanuel Dabbous  
Deborah Etienne  
Jean-Alexandre Blanchet



**favre**  
POINT  
**e**

«la vie côté théâtre au Point favre»

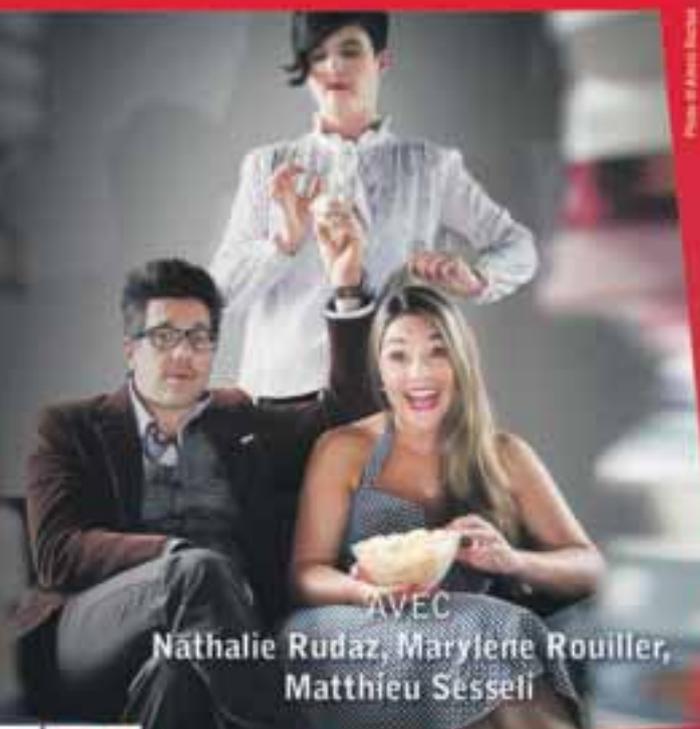
[www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch)

VENDREDI  
28 NOVEMBRE 2014  
– 20H00 –

Théâtre burlesque  
**CABARET  
DES VILAINES**

Compagnie Loua  
Mise en scène: Valérie Bovet  
Ecriture: Nathalie Sabato

AVEC  
Nathalie Rudaz, Marylene Rouiller,  
Matthieu Sesseli



COMMUNE DE  
CHENE-BOURG

